

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/34/393
S/13485

22 août 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

MAR 5 1979

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-quatrième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire^x
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Assistance au Lesotho

Rapport du Secrétaire général

1. Dans la résolution 33/128 du 19 décembre 1978, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle au Lesotho, de garder la situation au Lesotho constamment à l'étude et de présenter un rapport en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-quatrième session.
2. Conformément à la résolution, le Secrétaire général a pris les dispositions nécessaires pour qu'une mission d'étude se rende au Lesotho en mai 1979 afin de s'entretenir avec le gouvernement. Le rapport de la mission d'étude, qui est joint en annexe, décrit la situation économique et financière du pays et donne un résumé des progrès qui ont été réalisés dans l'exécution des projets inclus dans le programme spécial d'assistance économique.
3. Au paragraphe 8 de la résolution 33/128, l'Assemblée générale a invité plusieurs institutions spécialisées et organismes des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs sur l'assistance qu'ils apportaient au Lesotho et à rendre compte des résultats de leur assistance au Secrétaire général en temps voulu pour que l'Assemblée puisse les examiner à sa trente-quatrième session. En outre, au paragraphe 9, l'Assemblée a prié les institutions spécialisées et les autres organismes compétents des Nations Unies de faire rapport périodiquement au Secrétaire général sur les mesures qu'ils auront prises et les ressources qu'ils auront rendues disponibles pour aider ce pays. Les réponses des institutions spécialisées et des autres organismes seront reproduites en tant qu'additif au présent rapport.

^x A/34/150.

ANNEXE

Rapport de la troisième mission d'étude qui s'est rendue au Lesotho
 (du 10 au 16 mai 1979)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 10	3
II. SITUATION ACTUELLE	11 - 70	5
A. La situation économique	15 - 33	5
1. Produit national brut	15	5
2. Finances publiques	16 - 17	6
3. Balance des paiements	18 - 19	7
4. Emploi.....	20 - 33	8
a) Travailleurs migrants	20 - 25	8
b) Emploi national	26 - 33	9
B. Agriculture	34 - 48	10
1. Mesures visant à accroître l'autosuffisance dans le domaine de la production vivrière .	34 - 38	10
2. Nouveaux projets visant à accroître l'autosuffisance dans le domaine de la production vivrière	39 - 43	11
3. Effets de la sécheresse sur la production végétale de 1978-1979	44 - 48	12
C. Energie	49 - 55	12
1. Pétrole	49 - 53	12
2. Ressources en eau	54	13
3. Charbon	55	14
D. Transports et communications	56 - 60	14
E. Education	61 - 65	15
F. Santé	66 - 67	16
G. La participation des femmes au développement du Lesotho	68 - 70	17

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
III. RESUME DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE	71 - 76	18
Réaction de la communauté internationale : Programme spécial d'assistance économique de l'ONU au Lesotho		
Tableau 3. Contributions versées ou annoncées au 11 juin 1978		20
Tableau 4. Contributions versées ou annoncées entre le 12 juin 1978 et le 15 mai 1979		23
Tableau 5. Etat du financement en mai 1979, établi d'après les renseignements communiqués par le Gouvernement du Lesotho		25

APPENDICES

I. Etat d'avancement de différents projets		30
II. Besoins en assistance technique		54

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 402 (1976) du Conseil de sécurité du 22 décembre 1976, le Secrétaire général a envoyé une mission au Lesotho en janvier 1977. Dans son rapport, qui figure dans une note du Secrétaire général intitulée "Assistance au Lesotho" a/, la mission recommandait un programme d'assistance internationale s'élevant à environ 113 millions de dollars. Sur cette somme, 66 millions de dollars devaient être affectés à 20 projets d'un programme d'urgence, et 47 millions de dollars à 24 projets d'un programme de développement accéléré.
2. Le 25 mai 1977, le Conseil de sécurité a adopté sa résolution 407 (1977), dans laquelle il a approuvé l'évaluation et les recommandations contenues dans le rapport de la mission, ainsi que l'appel lancé à tous les Etats par le Secrétaire général sur la base de ce rapport b/, et a prié l'Organisation des Nations Unies et les organisations et programmes intéressés d'aider le Lesotho dans les domaines signalés.
3. Le 29 juillet 1977, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2096 (LXIII) dans laquelle il a exprimé son entière compréhension des difficultés auxquelles devait faire face le Lesotho à la suite de sa décision de ne pas reconnaître la prétendue indépendance du Transkei, a souscrit aux appréciations et aux recommandations contenues dans le rapport de la mission au Lesotho et a remercié le Secrétaire général des mesures qu'il avait prises. Le Conseil a aussi prié notamment le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires de l'assistance au Lesotho, de veiller à ce que des dispositions soient prises pour coordonner l'assistance et de prendre des dispositions afin qu'un examen de la situation économique au Lesotho ait lieu en temps voulu pour permettre à l'Assemblée générale d'examiner la question à sa trente-deuxième session. La première mission d'étude s'est rendue au Lesotho du 8 au 11 septembre 1977. Son rapport figure dans une note du Secrétaire général c/.
4. Le 13 décembre 1977, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 32/98, dans laquelle elle a notamment prié le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Lesotho en temps utile pour que la question puisse être examinée par le Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1978, de garder la situation constamment à l'étude et de faire rapport sur la question à l'Assemblée lors de sa trente-troisième session.

a/ Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément de janvier, février et mars 1977, document S/12315.

b/ Ibid., Supplément d'avril, mai et juin 1977, document S/12325.

c/ A/32/323. Pour le texte imprimé, voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1977, document S/12438.

5. Le 22 février 1978, le représentant permanent du Lesotho auprès de l'Organisation des Nations Unies a transmis au Secrétaire général un message du Ministre des affaires étrangères du Lesotho concernant les nouvelles exigences du Transkei prétendument indépendant à l'endroit des citoyens du Lesotho se rendant en Afrique du Sud ou en revenant. A la demande du Gouvernement du Lesotho, le Secrétaire général a organisé en mars 1978 l'envoi d'une mission qui devait s'entretenir de la situation avec le gouvernement. Les constatations et conclusions de la mission figurent dans un rapport du Secrétaire général (A/33/112).

6. Toujours en application de la résolution 32/98 de l'Assemblée générale, une deuxième mission d'étude s'est rendue au Lesotho du 8 au 11 juin 1978 pour procéder à une étude de la situation économique. Les constatations et recommandations de la mission figurent dans un rapport du Secrétaire général (A/33/112/Add.1).

7. Le 19 décembre 1978, l'Assemblée générale a adopté la résolution 33/128 dans laquelle elle a prié notamment le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Lesotho et des progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-quatrième session.

8. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission, conduite par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, se rende au Lesotho du 10 au 16 mai 1979.

9. Sa Majesté la Reine du Lesotho a accordé une audience aux membres de la mission. Ceux-ci ont aussi été reçus par le Premier Ministre du Lesotho, M. Leabua Jonathan. Pendant son séjour dans ce pays, la mission a rencontré les Ministres des affaires étrangères, des finances et de la planification du développement, de l'eau, de l'énergie et des mines, de l'éducation, de l'intérieur, de la santé, de l'information et de la radiodiffusion, et le Ministre par intérim du commerce et de l'industrie ainsi que certains hauts fonctionnaires. La mission a aussi eu des entretiens avec les membres du corps diplomatique en poste au Lesotho.

10. La mission tient à ce que soit consignée la satisfaction que lui a procurée la collaboration sans réserve du gouvernement et du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de Maseru.

II. SITUATION ACTUELLE

11. La situation géopolitique et économique du Lesotho ainsi que ses caractéristiques physiques sont décrites dans le rapport de la mission qui s'est rendue dans le pays en janvier 1977 a/, désigné par la suite en tant que "rapport principal". Pour résumer, le Lesotho est non seulement classé parmi les pays les moins développés et les plus gravement touchés mais c'est également un pays sans littoral entièrement enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud.

12. Ainsi qu'on le note dans le rapport principal, l'économie du Lesotho est fragile, du fait qu'elle est fortement tributaire de l'Afrique du Sud et qu'elle est particulièrement vulnérable aux pressions extérieures de la part de l'Afrique du Sud et à la situation qui y prévaut. Le gouvernement est profondément préoccupé par cet état de choses. La sujétion économique très poussée du Lesotho vis-à-vis de l'Afrique du Sud est particulièrement sensible dans la situation de l'emploi, la composition du revenu national, la balance des paiements, la situation énergétique et alimentaire, pour ne citer que quelques exemples. Ces aspects et d'autres de l'économie du Lesotho sont examinés ci-après.

13. Outre sa situation économique précaire, le Lesotho est également confronté à des problèmes politiques résultant de la création, sur ses frontières, du bantoustan du Transkei et à d'autres effets préjudiciables de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, les actes de violence se sont multipliés sur les frontières du Lesotho : plusieurs de ses citoyens ont été tués par la police et les fermiers sud-africains.

14. L'objectif principal du gouvernement, dans son deuxième plan quinquennal de développement en cours d'exécution, et dans son troisième plan quinquennal de développement (1980-1985), qui en est aux derniers stades de sa préparation, est de réduire la dépendance du Lesotho vis-à-vis de l'Afrique du Sud et à promouvoir une autosuffisance plus grande.

A. La situation économique^{d/}

1. Produit national brut

15. Selon des estimations préliminaires, le produit national brut (PNB) du Lesotho, calculé en termes réels, semble avoir progressé d'environ 11 p. 100 en 1978/79 et se maintient donc au niveau moyen de croissance réelle des quatre années précédentes. Un facteur important qui y a contribué, ces cinq dernières années, a été l'augmentation très rapide des envois de fonds des travailleurs migrants, qui constituent la source de revenus la plus importante du Lesotho et représentent près de 40 p. 100 du PNB. Ainsi, tandis que le PNB par habitant en 1977 était de 230 dollars, le produit intérieur brut par habitant était de 140 dollars.

^{d/} Toutes les données statistiques et autres données économiques contenues dans le présent rapport sont tirées des renseignements fournis par le gouvernement.

2. Finances publiques

16. A la suite surtout de l'accroissement des recettes provenant de l'Accord d'union douanière d'Afrique australe et des apports de fonds et de prêts étrangers à des conditions de faveur, le volume des ressources financières dont disposait le gouvernement a sensiblement augmenté au cours des exercices financiers 1977/78 et 1978/79, ce qui lui a permis d'étendre ses activités ces années-là. En même temps, le déficit budgétaire global a été réduit en 1977/78, et des estimations préliminaires indiquent qu'il a été totalement résorbé au cours de l'exercice se terminant en mars 1979. Cependant, le gouvernement a informé la mission que les recettes douanières, qui représentent à présent plus de 70 p. 100 des recettes intérieures du gouvernement (c'est-à-dire à l'exclusion des dons étrangers), diminueront vraisemblablement en termes réels en 1979/80, en partie par suite de la réduction et de la suppression prévue de la surtaxe sur les importations en Afrique du Sud. Le gouvernement a également informé la mission que la poursuite des arrangements actuels d'union douanière reste en suspens.

17. Le gouvernement est préoccupé par la réduction des recettes dans le cadre de l'Accord d'union douanière qui se produira à un moment où se feront sentir les dépenses renouvelables qu'impliquent ses programmes accélérés d'infrastructure et d'autres dépenses d'équipement plus importantes.

Tableau 1

Finances publiques^{a/}
 (En millions de rands)

	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79
			(Montants estimatifs révisés)	
	(Chiffres effectifs)			
Recettes totales	32,4	32,8	59,7	101,1
dont : recettes provenant de l'union douanière	(15,2)	(14,1)	(35,3)	(56,1)
dons	(3,9)	(2,2)	(7,6)	(21,1)
Dépenses ordinaires	29,2	28,1	40,0	56,7
Déficit (-) ou excédent	3,2	4,7	19,7	44,4
Montant net des prêts et des avances de fonds	0,3	-	7,3	11,1
Dépenses d'équipement	12,1	15,1	19,7	33,0
Déficit (-) ou excédent global	- 9,2	- 10,3	- 7,3	0,3
Financement extérieur (montant net)	3,7	2,7	6,8	6,8
Financement intérieur (montant net)	-	4,0	2,7	3,4
Modification des avoirs liquides du Trésor <u>b/</u>	5,5	3,6	- 2,2	- 10,5

a/ Exercice financier d'avril à mars de l'année suivante.

b/ Une augmentation des avoirs liquides est indiquée par le signe moins.

3. Balance des paiements

18. L'augmentation sensible des recettes douanières et des subventions de l'étranger au Lesotho en 1977 et 1978 a permis de redresser la balance des paiements qui, déficitaire en 1976, s'est équilibrée en 1977 et a montré un léger excédent en 1978. La balance des paiements a pu s'améliorer malgré l'augmentation du déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements courants.

19. Dans la balance des échanges visibles, les exportations de diamants du Lesotho ont progressé et ont doublé de valeur entre 1977 et 1978, mais elles ne représentent encore que 13 p. 100 de la valeur des importations. Dans les services, les envois de fonds des travailleurs migrants ont augmenté très légèrement en 1978 par rapport à 1977, et les recettes du tourisme ont diminué en 1977 par rapport à l'année précédente.

Tableau 2

Balance des paiements
(En millions de DTS*)

	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>
Exportations, f.o.b.	10,3	14,6	12,0	27,8
Importations, c.a.f.	- 123,2	- 166,0	- 183,8	- 209,5
Balance commerciale	- 112,8	- 151,4	- 171,8	- 181,7
Services (montant net)	78,3	81,4	92,7	84,7
dont : envois nets de fonds des Basotho travaillant à l'étranger	(78,0)	(79,0)	(88,0)	(88,2)
Transferts privés	4,9	6,5	8,1	8,8
Balance des paiements courants	- 29,5	- 63,5	- 71,0	- 88,2
Transferts officiels	10,7	13,0	18,1	29,2
Compte capital <u>a/</u>	16,4	42,6	53,0	61,5
dont : ressources du gouvernement	(21,6)	(19,2)	(33,4)	(52,4)
Total	- 2,4	- 7,9	0,1	2,5
Facteur de conversion : DTS en rands	1,1253	0,9961	0,9850	0,9168

* Droits de tirage spéciaux.

a/ Y compris erreurs et omissions nettes

4. Emploi

a) Travailleurs migrants

20. Comme on l'a déjà noté, les envois des fonds des travailleurs migrants constituent un facteur important de l'économie du Lesotho. Environ 160 000 de ses ressortissants sont actuellement employés en Afrique du Sud, dont 100 000 dans les mines d'or, 30 000 dans les houillères et 30 000 dans d'autres secteurs. Le Gouvernement du Lesotho est préoccupé par les tendances et les faits récents en ce qui concerne la situation de l'emploi dans les mines sud-africaines.

21. Dans les mines de charbon de l'Afrique du Sud, le volume total de l'emploi a baissé de 3 p. 100 entre 1977 et 1978, mais le nombre des Basotho employés dans ces mines a diminué dans une proportion bien plus forte, de plus de 14 p. 100. La réduction de l'emploi dans les houillères a particulièrement affecté la région sud-est du Lesotho.

22. Le nombre des Basotho employés dans les mines d'Afrique du Sud a diminué au total de 3,9 p. 100, soit de quelque 5 000 personnes, entre 1977 et 1978. Cette réduction est due au premier chef à une mécanisation accrue du travail dans les houillères et à la politique du Gouvernement sud-africain qui consiste à remplacer les travailleurs migrants étrangers par des travailleurs recrutés dans les homelands.

23. Le recrutement des Basotho pour les mines d'Afrique du Sud a enregistré une diminution bien plus forte que la progression de l'emploi. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le recrutement était inférieur de 17 p. 100 à la période correspondante de 1977. En même temps, la durée moyenne du contrat a été prolongée : en 1978, elle était presque de 13 mois, ce qui comporte des implications graves pour la répartition du revenu au Lesotho. En outre, du fait que la direction des mines sud-africaines a récemment institué une politique consistant à n'employer que des travailleurs munis de "certificats de réemploi", il est pratiquement impossible aux débutants de se faire embaucher. Cette situation complique le problème pour le gouvernement qui doit trouver des emplois pour les jeunes gens qui entrent de plus en plus nombreux sur le marché du travail.

24. Le gouvernement considère que la forte réduction du recrutement dans les mines d'Afrique du Sud, prélude à une sérieuse diminution du revenu rural, à moins que des mesures ne soient prises pour remédier à la situation, ce qui l'incite d'autant plus à créer massivement des emplois au Lesotho.

25. En outre, le risque d'un rapatriement soudain, à large échelle, des Basotho des mines d'Afrique du Sud demeure. Un comité a été créé pour dresser des plans au cas où une telle éventualité deviendrait une réalité.

b) Emploi national

26. Du fait que l'embauche dans les mines d'Afrique du Sud décline et qu'à présent environ 20 000 personnes, 10 000 hommes et 10 000 femmes, entrent tous les ans sur le marché du travail, un objectif important du Gouvernement du Lesotho consiste à créer des emplois dans le pays. A cette fin, ses efforts portent virtuellement sur tous les secteurs de l'économie. Des méthodes à forte intensité de travail sont appliquées dans les programmes de construction de routes par le Ministère des travaux publics et du développement rural et dans les programmes de conservation des sols et de reboisement par le Ministère de l'agriculture. Le gouvernement accueillera avec gratitude la participation des organismes donateurs à la formulation de politiques visant à créer des emplois.

27. Bien qu'une grande partie de la population doive continuer, pendant quelque temps encore, à compter sur l'agriculture de subsistance pour vivre, le développement de l'artisanat, des activités industrielles et commerciales et la promotion du tourisme apporteront, de l'avis du gouvernement, une contribution importante à la solution à long terme du problème de l'emploi au Lesotho. Des progrès ont été enregistrés dans plusieurs domaines. Les travaux d'agrandissement de 18,8 ha de la zone industrielle de Maseru doivent être achevés à la fin de l'année 1979, et l'implantation de la zone industrielle de Tetsane devait commencer en juin 1979 (appendice I, par. 70 et 71, projet I-1). Une usine de concassage de pierres a été établie à Ramorakane (appendice I, par. 77, projet M-3) et une usine de fabrication de briques deviendra sans doute opérationnelle sous peu. Des négociations sont en cours avec un pays donateur pour financer la construction de bâtiments industriels de réserve (appendice I, par. 72, projet I-2), et l'appui d'un autre pays donateur a été demandé pour permettre au Lesotho d'établir des activités créatrices d'emplois dans les centres d'industries artisanales (appendice I, par. 73, projet I-3). Le gouvernement a créé un centre commercial à Maputsoe et des points de vente en gros à Qacha's Nek et Quthing, qui fonctionnent remarquablement bien.

28. Dans le domaine institutionnel, la Société pour le développement national du Lesotho a fait l'objet d'un examen, et après sa réorganisation, elle a bénéficié d'un appui international plus important. Le gouvernement a pris des mesures pour obtenir des fonds et une assistance à la création et à l'organisation de la Société de financement de la construction. En outre, il espère qu'une fois que le Lesotho aura émis sa propre monnaie le 4 octobre 1979, le système bancaire pourra apporter un appui plus grand à l'industrie et au commerce en consentant des prêts à moyen terme.

29. Le Service national de l'emploi travaille en collaboration étroite avec l'Institut technique de Lerotholi et d'autres écoles pour mettre au point des procédures qui permettraient de trouver des emplois appropriés tant aux diplômés qu'à ceux qui ont abandonné leurs études. Le Centre d'emploi et d'industrialisation attaque le problème de l'emploi en offrant une formation dans un certain nombre de domaines, y compris la menuiserie et la maçonnerie, et en plaçant les personnes qu'il a formées. Le développement des programmes d'apprentissage aidera à offrir du travail aux jeunes.

30. Dans le domaine de la planification des ressources en personnel, le gouvernement a fait des projections détaillées de ses besoins et ressources, en s'aidant des résultats du recensement de 1976. En outre, après le séjour d'une mission au Lesotho au début de 1978, le Programme des emplois et des compétences techniques en Afrique a établi un rapport sur la situation de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, le PNUD finance les services d'un ergonomiste qui aide le gouvernement à établir des objectifs nationaux d'utilisation à long terme des ressources humaines.

31. Un certain nombre de problèmes se posent au gouvernement en ce qui concerne la situation de l'emploi. Du fait du départ, à l'âge de 18 ans, des hommes Basotho pour travailler dans les mines d'Afrique du Sud, les garçons plus jeunes doivent effectuer la plupart des tâches agricoles, ce qui entraîne un taux relativement élevé d'abandons scolaires et de manque de formation parmi ce groupe.

32. Un autre problème pour le gouvernement est le fait que les salaires plus élevés offerts en Afrique du Sud attirent un certain nombre de travailleurs qualifiés et formés du Lesotho e/. Il a informé la mission qu'il envisage sérieusement de mettre un terme à cet exode de personnel formé dans les écoles techniques qu'il a financées.

33. Malgré le problème que constitue l'augmentation rapide du nombre des travailleurs au Lesotho, le gouvernement a indiqué que les réfugiés avaient les mêmes possibilités d'emploi que les ressortissants du pays et qu'ils sont absorbés dans les secteurs tant public que privé de l'économie.

B. Agriculture

1. Mesures visant à accroître l'autosuffisance dans le domaine de la production vivrière

34. L'un des objectifs principaux du gouvernement consiste à accroître l'auto-suffisance du Lesotho dans le domaine de la production vivrière et à réduire ses importations de blé et de maïs en provenance d'Afrique du Sud. Le gouvernement a informé la mission qu'en avril 1979, le Gouvernement sud-africain avait annoncé une hausse de 25 p. 100 du prix des céréales et de 21 p. 100 du prix de la farine de maïs.

35. Aux contraintes naturelles entravant l'accroissement de la production vivrière au Lesotho (conditions climatiques défavorables, superficie limitée des terres cultivables et érosion des sols) il faut ajouter celles imposées par le régime foncier traditionnel, les migrations et le coût élevé des engrais.

e/ En 1977, le Deutsches Institut für Entwicklungspolitik a établi un rapport intitulé "Migration des travailleurs techniques qualifiés du Lesotho en République sud-africaine".

36. Parmi les mesures qu'adopte actuellement le gouvernement pour accroître la production vivrière, on peut mentionner le renforcement de la capacité du Ministère de l'agriculture, l'exécution du Programme de base des services agricoles et l'achat massif de machines agricoles. En outre, la mission a été informée qu'un projet de loi relatif au régime foncier, donnant plus de sécurité aux exploitants agricoles pour ce qui est de la possession de leurs terres et les encourageant à investir dans la production agricole, allait être présenté au Parlement.

37. De l'avis du gouvernement, la Livestock Marketing Corporation et la Produce Marketing Corporation, du fait de leur caractère commercial, n'avaient pas encouragé l'accroissement de la production. C'est pourquoi un projet de loi allait être présenté au Parlement, à sa session en cours, tendant à remplacer ces sociétés par un Office consultatif de commercialisation relevant du Ministère de l'agriculture.

38. Le gouvernement a déclaré que, bien qu'il fût trop tôt pour percevoir les effets des divers projets agricoles contenus dans le programme d'assistance, il était certain qu'ils avaient suscité une prise de conscience accrue. Le programme d'élimination de la gale du mouton (projet A-6) avait donné certains résultats tangibles; par contre, la minoterie (projet A-13) venait seulement d'être mise en service.

2. Nouveaux projets visant à accroître l'autosuffisance dans le domaine de la production vivrière

39. Le gouvernement demande une assistance internationale pour deux nouveaux projets agricoles visant à accroître l'autosuffisance dans le domaine de la production vivrière.

40. Le premier projet (A-14) porte sur le stockage de maïs en silo afin de constituer une réserve stratégique et la construction d'un ensemble comprenant une minoterie pour le maïs et une usine pour la production d'aliments du bétail sur l'emplacement de la minoterie pour le blé de Maseru. L'usine utiliserait les sous-produits des deux minoteries. On trouvera des détails sur ce projet plus loin à l'appendice I, paragraphes 79 à 82.

41. Le second nouveau projet agricole (A-15) porte sur la fourniture d'engrais et de semences destinés à appuyer la production agricole tandis que le projet relatif à la modernisation des cultures (A-4) est en cours de réorganisation. Des détails sur le nouveau projet sont donnés à l'appendice I, paragraphes 83 et 84. Des détails de production végétale en coopérative qui mettait l'accent sur la mécanisation et la modernisation des méthodes de culture des céréales n'a pas recueilli l'appui de donateurs et il est actuellement réexaminé dans le cadre du troisième plan quinquennal de développement. Néanmoins, le gouvernement estime qu'en ce qui concerne la production végétale, il est important de choisir le bon moment pour le déroulement des opérations, notamment aux stades de la plantation et de la moisson, et que la mécanisation pourrait apporter une contribution utile en complétant les méthodes de culture traditionnelles.

42. Toutefois, la mécanisation des techniques agricoles a souffert d'un manque de mécaniciens compétents et de personnel qualifié pour s'occuper des tracteurs. Bien que le gouvernement dispense des cours de mécanique dans le cadre du programme de base des services agricoles, il a eu des difficultés à recruter des candidats, en raison du fait que l'Afrique du Sud offrait des salaires plus élevés.

43. La mission recommande que la communauté internationale prête son appui aux deux nouveaux projets agricoles.

3. Effets de la sécheresse sur la production végétale de 1978-1979

44. Du fait de la sécheresse dont a souffert l'Afrique australe pendant la campagne agricole 1978/79, en 1979 les récoltes d'été du Lesotho (blé, maïs, haricots et sorgho) ont été nettement inférieures au niveau normal.

45. D'après les estimations effectuées par le gouvernement au moment de la visite de la mission, la récolte du blé d'été de 1979, normalement moissonné entre mars et mai, serait inférieure à la normale d'environ 30 p. 100. On pensait moissonner environ 29 000 tonnes alors que la production normale est d'environ 41 000 tonnes.

46. En revanche, d'après les premières estimations, le rendement du blé d'hiver en 1978/79 sera peut-être légèrement supérieur à la normale et la production pourrait atteindre 18 000 tonnes, alors qu'en 1977/78 la production effective était de 16 584 tonnes.

47. Le volume total de la récolte de blé pour 1978/79 étant estimé à 47 000 tonnes, le gouvernement a jugé qu'en l'absence de nouvelles annonces de contributions au titre de l'aide alimentaire, il lui faudrait importer commercialement environ 70 000 tonnes de blé en 1978/79 - ce qui représente une augmentation d'environ 17 000 tonnes par rapport à l'année précédente.

48. On pensait également que la récolte de maïs pour 1978/79 serait inférieure de 30 p. 100 à la moyenne, avec un rendement de 62 000 tonnes. Toutefois, comme la campagne 1977/78 avait été une année record - 143 000 tonnes de maïs -, on n'a pas jugé nécessaire d'accroître les importations commerciales en 1978/79. Le gouvernement pensait qu'après un certain temps, du fait de la faible production de maïs en 1978/79, il lui faudrait accroître les importations commerciales.

C. Energie

1. Pétrole

49. Le gouvernement a déclaré que le problème le plus urgent survenu depuis la dernière visite de la mission était celui de l'énergie. A l'heure actuelle, tous les approvisionnements pétroliers du Lesotho proviennent de raffineries sud-africaines. Après l'imposition de sanctions par l'Iran, l'Afrique du Sud a été

contrainte de s'approvisionner en pétrole brut, "coup par coup", là où elle le pouvait. Entre janvier et mai 1979, les prix demandés par l'Afrique du Sud pour les livraisons de pétrole au Lesotho ont triplé, augmentant au total de 10 cents par litre. Le relèvement des prix des produits pétroliers a affecté tout particulièrement la population rurale qui utilise couramment le kérosène pour la cuisine et l'éclairage.

50. Le Gouvernement sud-africain a imputé une partie de la hausse des prix aux dépenses supplémentaires encourues pour obtenir du pétrole brut. Le Lesotho avait également été prié de contribuer à un fonds de péréquation que l'Afrique du Sud avait créé afin d'aider à financer SASOL III, processus par lequel on extrait du pétrole à partir du charbon.

51. Dans ces conditions, le Gouvernement du Lesotho a recherché d'autres sources d'approvisionnement. Il a eu des entretiens à ce sujet avec le Gouvernement du Mozambique afin d'importer du pétrole raffiné de ce pays. Toutefois, il lui faudrait obtenir la coopération du Gouvernement sud-africain pour le transit du pétrole en question.

52. Le Gouvernement du Lesotho souhaiterait constituer une réserve stratégique de combustible afin d'assurer son approvisionnement pendant trois à quatre mois mais il n'a trouvé aucun donateur. Un donateur a dit qu'il était intéressé par la fourniture d'installations de stockage du pétrole raffiné, si une source d'approvisionnement était trouvée. Un autre donateur a décidé d'envoyer un consultant pour examiner la question des installations de stockage.

53. En ce qui concerne les répercussions sur le Lesotho des sanctions relatives aux approvisionnements pétroliers imposées à l'Afrique du Sud, le gouvernement a appelé l'attention de la mission sur la déclaration prononcée par son Ministre des affaires étrangères à l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième session : "Notre appui à la Charte des Nations Unies et notre volonté de remplir nos obligations aux termes des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies doivent toutefois trouver leur contrepartie dans la volonté de la communauté internationale de remplir les engagements pris aux termes de l'Article 50 de la Charte des Nations Unies." Dans cette déclaration, le Ministre des affaires étrangères a rappelé les paroles de son Premier Ministre : "La communauté internationale a une obligation à l'égard de pays comme le mien, au cas où un embargo serait imposé à l'Afrique du Sud. Je voudrais rappeler à la communauté internationale qu'il est de son devoir de préserver les intérêts fondamentaux de pays comme le Lesotho qui seront inévitablement affectés s'il devient nécessaire de prendre des mesures contre l'Afrique du Sud du fait qu'elle continue de nier les droits de l'homme fondamentaux." (A/33/PV.28, p. 66)

2. Ressources en eau

54. A moyen terme, le Lesotho prévoit de parvenir d'ici 1992 à un certain degré d'autosuffisance dans le domaine de l'énergie grâce à l'utilisation de ses importantes ressources en eau pour la production d'énergie hydro-électrique.

Des détails sont donnés dans les deux nouveaux projets proposés P-1 (A) et P-1 (B) (appendice I, par. 85 et 86).

3. Charbon

55. Les travaux de prospection de gisements de charbon au Lesotho ont été effectués par l'Agence canadienne de développement international. Compte tenu du fait qu'il fallait descendre jusqu'à une profondeur de 420 m, l'Agence a jugé qu'il n'était pas rentable de poursuivre l'exploration. Toutefois, le gouvernement tient à continuer les activités de prospection.

D. Transports et communications

56. Comme il est indiqué dans le rapport principal, la situation géopolitique du Lesotho contraint le gouvernement à attacher une importance considérable au développement des liaisons aériennes et des télécommunications avec les pays africains voisins et avec le reste du monde. D'autre part, les plans de développement social et économique du pays supposent la construction d'un réseau routier, y compris de routes de desserte. L'entrée en vigueur, en février 1978, de nouvelles entraves à la libre circulation des ressortissants du Lesotho se rendant en Afrique du Sud, qui ont touché notamment la population de la région sud-est du Lesotho, ont rendu encore plus impérieuses des mesures d'amélioration des transports et communications, aussi bien dans les limites de la région qu'entre la région et le reste du pays (voir A/33/112).

57. La mission a conclu que des progrès considérables avaient été accomplis dans les projets de transports routier et aérien. Plus de 80 p. 100 des crédits nécessaires à l'exécution du programme routier ont été trouvés. Par comparaison avec la situation décrite au paragraphe 75 du rapport principal, deux chefs-lieux de district de la zone montagneuse, Qacha's Nek et Thaba-Tseka, sont maintenant accessibles par route. Toutefois, de nouveaux crédits sont nécessaires pour achever la construction de l'important périmètre routier méridional (voir appendice I, par. 1 et 2) et de la route Mafeteng-Mohale's Hoek (voir appendice I, par. 49).

58. Dans le domaine des transports aériens, une route nouvelle a été ouverte. Il s'agit d'un service régulier entre le Lesotho et le Mozambique, assuré par la compagnie Mozambique Airways. La construction d'un aéroport national, auquel le gouvernement accorde une haute priorité, a bénéficié de l'assistance internationale, mais dans une mesure encore insuffisante (voir appendice I, par. 16 et 17). Le nombre d'appareils en service a augmenté et, avec l'assistance internationale, les installations de l'aéroport de Maseru ont été améliorées (voir appendice I, par. 10 et 11). Malheureusement, aucun donateur n'a encore été trouvé pour aider à financer l'amélioration des cinq pistes d'atterrissage situées

dans les zones montagneuses (voir appendice I, par. 12 à 15). Le gouvernement estime que, à défaut de cette amélioration, le service des appareils Twin Otter fournis par le Canada (voir par. 10) ne peut être assuré dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

59. Dans le domaine des télécommunications, un donateur éventuel examine actuellement un projet de service international de communications par satellite (voir appendice I, par. 89, projet T-2).

60. A la suite de la mise en vigueur par le Gouvernement sud-africain au début de 1978 d'une nouvelle loi réglementant les transports routiers, les droits de transit du Lesotho ont légèrement changé par rapport à la situation décrite au paragraphe 78 du rapport principal. En vertu de la nouvelle loi, aucun permis n'est exigé pour les transports de louage, dans un rayon de 40 km, et pour les transports effectués à titre individuel, dans un rayon de 80 km du point de départ. En outre, le transport des produits agricoles et des produits de première nécessité par les agriculteurs, ainsi que le transport de certaines marchandises exonérées, peut être effectué sans permis.

E. Education

61. Le gouvernement poursuit ses efforts pour améliorer et développer les établissements d'enseignement du Lesotho. Avec l'assistance d'un donateur, le programme d'enseignement intensif des sciences et des mathématiques a donné de bons résultats et, s'il bénéficie d'une assistance accrue, le gouvernement entend lui donner plus d'extension. Un enseignement non scolaire sera offert aux adultes, en utilisant les installations d'un centre d'enseignement prévu qui servira également aux réfugiés. Cependant, une assistance internationale est recherchée d'urgence pour développer et améliorer les installations des quatre écoles professionnelles situées à Leribe, Mohale's Hoek, Maliele et Qacha's Nek (voir appendice I, par. 65, projet E-1).

62. Le besoin urgent d'accroître le nombre des places disponibles dans l'enseignement secondaire constitue un grave problème auquel le gouvernement doit faire face. Seulement 38 p. 100 des enfants qui ont suivi l'enseignement primaire peuvent être placés dans des écoles secondaires. A cause de cette situation, beaucoup de jeunes du Lesotho n'ont reçu qu'une instruction sommaire et n'ont d'autre occupation que de garder le bétail, à moins qu'ils n'aient cherché un emploi dans les mines sud-africaines. Cependant, puisque la nouvelle politique appliquée par la direction des mines sud-africaines rend presque impossible l'embauchage de travailleurs inexpérimentés, les jeunes du Lesotho ne peuvent plus espérer y trouver un emploi. Il y a donc un urgent besoin de doter les jeunes du Lesotho d'une instruction et d'une formation postprimaires. Cela suppose l'extension des locaux d'enseignement appropriés. Le problème est étudié dans le contexte du troisième Plan quinquennal de développement, qui fournira le détail des besoins et des objectifs.

63. Le problème d'assurer aux jeunes du Lesotho une formation secondaire a été aggravé par la présence dans les écoles du pays d'un grand nombre d'enfants de parents Basuto, généralement domiciliés en Afrique du Sud. Les pouvoirs publics ont expliqué que, pour soustraire leurs enfants à l'"éducation bantoue", les parents établis de l'autre côté de la frontière sud-africaine ont été réduits à les inscrire dans les écoles du Lesotho, sous le nom et avec l'accord de parents vivant au Lesotho. Le gouvernement a fait savoir qu'il ne lui était pas possible d'indiquer avec précision le nombre des élèves actuellement concernés. Mais une enquête par sondage, menée en 1977 dans 20 écoles primaires de Maseru et des environs, a révélé qu'au moins 4 000 élèves de l'enseignement primaire étaient alors dans ce cas.

64. La mission donne son approbation à une proposition du représentant du PNUD, selon laquelle cet organisme offrirait les services d'un consultant en planification de l'enseignement pour étudier le problème et suggère que c'est là une question qui appelle une coopération entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD et le gouvernement. Sur la base du rapport du consultant, il sera possible d'avoir une idée plus exacte du nombre d'enfants d'origine sud-africaine inscrits dans les écoles du Lesotho et du montant de l'assistance nécessaire pour alléger la charge que supporte le gouvernement.

65. Un autre problème est en train de naître : celui posé par le départ d'enseignants de niveau universitaire attirés par les salaires plus élevés que leur offrent les nouveaux collèges universitaires en cours de création, avec l'aide financière de l'Afrique du Sud, dans les homelands noirs. L'un des enseignants de l'Université du Lesotho a déjà été recruté pour le compte d'un collège de bantoustan, d'autres ont été pressentis.

F. Santé

66. Malgré des ressources limitées, le gouvernement continue, avec l'assistance internationale, à assurer de manière toujours plus satisfaisante les soins de santé à la population du Lesotho. Il a mené des programmes de vaccination et mis en route la formation de personnel médical et paramédical. Des médicaments provenant des stocks nationaux ont été distribués aux centres locaux (voir appendice I, par. 36 et 37, projet H-1). Après l'achèvement d'un projet d'hôpital à Qacha's Nek, une équipe doit être rassemblée à bref délai (appendice I, par. 68, projet H-2). Un projet reformulé de l'hôpital national général et central va être exécuté (appendice I, par. 68, projet H-4).

67. Avec l'appui d'un donateur, le gouvernement s'est engagé dans un programme d'extension de l'approvisionnement en eau des villages. La fréquence des cas de gastro-entérite, maladie attribuée à l'insalubrité de l'eau approvisionnant les zones rurales, cause une vive préoccupation au gouvernement. En 1977/78, la gastro-entérite était la plus répandue des maladies contagieuses au Lesotho, avec

16 522 cas connus, dont la plupart étaient de jeunes enfants âgés de moins de quatre ans. Pour aider à la coordination des efforts orientés vers une solution de ce problème, le gouvernement demande les services d'un consultant à plein temps pendant trois mois au plus. Le représentant du PNUD a décidé de s'attacher à satisfaire ce besoin. La mission espère que, étant donné la gravité de la situation, la communauté internationale prêtera une aide accrue pour permettre au gouvernement de résoudre avec succès ce problème sanitaire.

G. La participation des femmes au développement du Lesotho

68. En raison, pour une part, de la dissociation des familles provoquée par la condition des travailleurs migrants, environ 60 p. 100 des foyers du Lesotho ont une femme pour chef de famille. De plus, les femmes constituent une proportion considérable de la main-d'oeuvre employée dans diverses activités économiques importantes, parmi lesquelles la gestion des exploitations agricoles, les opérations de tri et de classement dans l'industrie de la laine mohair, l'aménagement des îlots forestiers - activité où les femmes constituent 99 p. 100 de la main-d'oeuvre - et la construction des routes, où environ 20 000 femmes, nourries pour tout salaire, sont employées chaque mois dans des projets consistant à tracer des routes de desserte rurales. Les femmes constituent aussi une forte proportion de la main-d'oeuvre employée dans l'élevage de la volaille, l'horticulture et l'artisanat.

69. Reconnaisant le rôle important joué par les femmes et la nécessité de leur faire une place spéciale dans la planification du développement, le gouvernement a créé un poste, à cette fin exclusivement, au Ministère du développement rural. La création d'un Secrétariat à la condition féminine est en cours d'examen. En outre, avec l'assistance de la Commission économique pour l'Afrique, le gouvernement est en train d'installer un centre de formation féminine. Un projet pilote de développement rural, financé par le PNUD, dont la mise en route était prévue à Thabana-Morena en juillet 1979, emploiera une planificatrice spécialisée dans la formation féminine.

70 Le gouvernement réalise déjà actuellement un certain nombre de programmes de développement intéressant particulièrement les femmes. Sur le plan de la protection sociale, ces programmes comportent des soins de santé maternelle et infantile, une formation nutritionnelle et sanitaire et une amélioration du réseau de distribution d'eau en milieu rural. Les programmes économiques concernent en premier lieu l'agriculture et la petite industrie. Il est cependant possible de faire davantage pour mobiliser les aptitudes et l'énergie des femmes du Lesotho au service des besoins du pays en matière de développement.

III. RESUME DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE

71. D'après les renseignements fournis par le Gouvernement du Lesotho à la troisième mission d'étude, au 15 mai 1979 les contributions versées ou annoncées au titre du Programme spécial d'assistance économique de l'ONU au Lesotho s'élevaient au total à 122 764 000 dollars e/. Au cours de la période considérée qui s'étend du 12 juin 1978 au 15 mai 1979, les contributions versées ou annoncées au titre du Programme spécial s'élevaient à 23 482 000 dollars. On trouvera dans les tableaux 3 et 4 ci-après le détail des contributions pour les différents projets ainsi que le nom des pays ou organismes donateurs. Le tableau 3 indique la situation au 11 juin 1978 et le tableau 2 le montant des contributions versées ou annoncées entre le 12 juin 1978 et le 15 mai 1979.

72. Les contributions versées ou annoncées dans le cadre de l'assistance internationale au cours de la période considérée comprennent un important appui au programme des routes du Lesotho, la construction d'un aéroport national, la création d'un parc de camions et l'extension du programme de développement à forte intensité de travail du Lesotho. Elles comprennent également, au titre du programme d'urgence, un appui aux réserves alimentaires de la région montagneuse, la construction de dispensaires ruraux et le développement de la production de laine et de mohair ainsi que la fourniture de personnel qualifié pour l'aviation civile. Au titre du programme de développement accéléré, l'hôpital national général et central a reçu l'appui de donateurs, de même que la pisciculture d'eau douce et l'agrandissement de la zone industrielle de Maseru.

73. L'appui apporté par la communauté internationale depuis le commencement du Programme spécial en février 1977, a permis au gouvernement de poursuivre la mise en oeuvre d'un grand nombre de projets essentiels au développement du pays. On trouvera dans le tableau 5 ci-après le mode de financement actuel des projets que la mission a recommandés dans son rapport principal en vue d'une assistance internationale

74. Le tableau 5 donne également des renseignements sur les projets en cours qui n'ont été que partiellement financés et pour l'achèvement desquels on recherche une assistance d'urgence. Ces projets comprennent la construction d'une importante route périphérique dans le sud du pays, ainsi que la route reliant Mafeteng à Mhales Hoek et le développement du programme des routes de desserte. On recherche également une assistance internationale pour les réserves alimentaires de la région montagneuse et pour l'autosuffisance du pays

e/ La monnaie nationale est le rand. Le taux de change utilisé dans le présent rapport pour convertir les contributions versées ou annoncées pendant la période du 12 juin 1978 au 15 mai 1979 est de 1,1764 dollar E.-U. pour un rand. Le même taux a été utilisé pour convertir les estimations des coûts établies au cours de cette période. Le taux de change utilisé dans de précédents rapports couvrant des périodes antérieures au 12 juin 1978 était de 1,15 dollar E.-U. pour un rand.

en matière de traitement des céréales. Parmi les autres grands projets nécessitant des fonds figurent la construction de l'aéroport national, la construction de l'hôpital national général et central et de l'hôpital proposé à Qacha's Nek ainsi que divers projets visant à promouvoir les activités artisanales, industrielles et commerciales.

75. Le tableau 5 énumère également six nouveaux projets pour lesquels le gouvernement demande une assistance internationale.

76. Un rapport d'activité sur les différents projets au titre du Programme figure dans l'appendice I. L'appendice II décrit les besoins des gouvernements en matière d'assistance technique.

Réaction de la communauté internationale

Programme spécial d'assistance économique de l'ONU au Lesotho

Tableau 3

Contributions versées ou annoncées au 11 juin 1978
(D'après les renseignements fournis par le Gouvernement du Lesotho à la première et à la deuxième missions d'étude)

Numéro	Projet Titre	Montant de la contribution (En milliers de dollars E.-U.)	Nature de la contribution a/	Donateurs b/
1. Programme d'urgence				
R-1) R-3) R-4) R-9)	Route Qacha's Nek-Sekakes-Lethena- Guthing-Mohales Hoek	(1 840 (26 000	S/AF S/AFC	FED USAID
R-5	Route Thaba Tseka-Mpiti	18 080	S/AFC	Canada
R-6	Trois centres de service d'entretien relevant du Ministère des travaux publics	170	S/AF	FED
C-1	Renforcement du parc aéronautique (aviation civile).....	2 460	S/AFC	Canada
C-2	Amélioration de l'aéroport de Maseru	228	S/AF	République fédérale d'Allemagne
C-4	Aéroport national	(3 500 (4 100 (750 (6 000	S/AFC PF/AFC PF/AFC PF/A	FED Koweït Abou Dhabi BADEA
A-1	Réserves alimentaires de la région montagneuse	800	S/AFC	PAM
A-5	Autosuffisance en matière de traitement des céréales	(1 840 (1 035	PF/AS S/AFC	OPEP Royaume-Uni
A-6	Développement de la production de laine et de mohair	(1 162 (63	S/AF S/AF	Royaume-Uni Irlande
A-7	Banque de développement agricole	700	PF/AFC	République fédérale d'Allemagne
H-1	Constitution et élargissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales	(100 (400	S/AFC S/AFC	République de Corée Japon
H-2	Hôpital de Qacha's Nek	495	CC/AF	Danemark
Total		69 723		

Tableau 3 (suite)

Numéro	Projet Titre	Montant de la contribution (En milliers de dollars E.-U.)	Nature de la contribution <u>a/</u>	Donateurs <u>b/</u>
2. Programme de développement accéléré				
R-8	Route Mafeteng-Mohale Hoek	(3 500 (1 200 (805	S/AFC S/AFC S/AFC	FED Pays-Bas Royaume-Uni
R-10	a) Route Mokhotlong-Taung	(520	S/AFC	Royaume-Uni
	b) Col Mokhotlong-Sani	(15 640	S/AFC	Royaume-Uni
R-11	Développement du programme de routes de desserte .	107	S/AF	Royaume-Uni
A-9	Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage	403	S/AFC	Royaume-Uni
A-10	Horticulture irriguée	230	S/AFC	Royaume-Uni
A-11	Production et conditionnement de la volaille	1 610	S/A	Pays-Bas
A-12	Pisciculture d'eau douce	253	S/AFC	Royaume-Uni
F-1	Identification du site ou des sites hydro- électriques à aménager et établissement d'une étude de faisabilité	1 000	S/AFC	Canada
E-2	Formation de moniteurs d'écoles professionnelles .	Bourses d'études		Divers
E-3	Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences	276	S/AF	Royaume-Uni
H-5	Formation de personnel médical	Bourses d'études		
I-1	Agrandissement de la zone industrielle de Maseru .	2 070	S/AF	FED
I-3	Centres d'industries artisanales à Qacha's Nek, Quthing, Thaba-Tseka et Mikhotlong	1 265	S/AFC	Royaume-Uni
M-3	Usine de concassage de pierres à Ramorakane	(230 (31 (299	S/AFC Capitiaux/AFC FF/AFC	Autriche SFI
	Total	29 439		
3. Contributions ne se rapportant pas à des projets déterminés				
		115 5	S/AFC S/AFC	Inde <u>c/</u> Pakistan <u>c/</u>
	Total	120		
	Total des contributions versées ou annoncées au 11 juin 1978 (1+2+3)	99 282		

(Voir notes page suivante)

/...

(Notes du tableau 3)

- a) S = subvention;
PF = prêt à des conditions de faveur;
CC = contribution au Compte spécial des Nations Unies;
AF = aide déjà fournie;
AFC = annonce ferme de contributions;
A = annonce de contributions
CA = capital-actions;
- b) Abréviations utilisées :
- BADEA = Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique;
FED = Fonds européen de développement;
SFI = Société financière internationale;
OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole;
USAID = United States Agency for International Development;
PAM = Programme alimentaire mondial.
- c) Pour des achats à effectuer dans le pays donateur.

Tableau 4

Contributions versées ou annoncées entre le 12 juin 1978
et le 15 mai 1979

(D'après les renseignements fournis par le Gouvernement du
Lesotho à la troisième mission d'étude)

Numéro	Projet Titre	Montant de la contribution (En milliers de dollars E.-U.)	Nature de la contribution a/	Donateurs b/
1. Programme d'urgence				
R-2	Parc de camions	(306	S/AF	CEE (assistance spéciale)
		(2 394	S/AF	République fédérale d'Allemagne
C-1	Renforcement du parc aéronautique (aviation civile)	(870		FED
		(25		Irlande
C-4	Aéroport national	(2 500	PF/AFC	BAfD
		(3 000	PF/AFC	OPEP
A-1	Réserves alimentaires de la région montagneuse	(227	S/AF	CEE
		(93	S/AF	SSC
A-6	Développement de la production de laine et de mohair	46	S/AFC	Royaume-Uni
H-3	Dispensaires ruraux à Sixondo et Matebeng	118	S/AFC	Pays-Bas
L-1	Programme de développement à forte intensité de travail	(2 264	S/AFC	SIDA
		(1 600	PF/AFC	IDA
		(330	S/AF	Royaume-Uni
	Total	14 173		
2. Programme de développement accéléré				
R-10	a) Route Mokhotlong-Taung	(5 840	S/AF	Royaume-Uni
	b) Col Mokhotlong-Sani			
R-11	Développement du programme de routes de desserte ..	1 737	S/AF	Royaume-Uni
A-12	Pisciculture d'eau douce	(374	S/AFC	Royaume-Uni
		(78	S/AFC	Royaume-Uni
H-4	Hôpital national, général et central	872	PF/AFC	BAfD
I-1	Agrandissement de la zone industrielle de Maseru ..	408	S/AF	FED
	Total	9 309		
	Total des contributions versées ou annoncées entre le 12 juin 1978 et le 15 mai 1979 (1+2)	23 482		
	Total des contributions versées ou annoncées au 11 juin 1978 (report du tableau 3)	99 282		
	TOTAL	<u>122 764</u>		

(Notes du tableau 4)

a/ S = subvention;

PF = prêt à des conditions de faveur;

AF = aide déjà fournie;

AFC = annonce ferme de contributions;

b/ Abréviations utilisées :

BAfD = Banque africaine de développement;

SSC = Services de secours catholiques;

FED = Fonds européen de développement;

CEE = (assistance spéciale) : Communauté économique européenne;

IDA = Association internationale de développement;

OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole;

SIDA = Organisme suédois de développement international;

c/ Pour des achats à effectuer par le Lesotho dans le pays donateur.

Tableau 5

Etat du financement en mai 1979, établi d'après les
renseignements communiqués par le Gouvernement du
Lesotho

(Programme d'urgence et programme de développement accéléré)
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Numéro	<u>Projet</u> Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Assistance fournie ou annoncée
<u>I. Projets achevés</u>			
C-2 nd	Amélioration de l'aéroport de Maseru ...	50	228
P-1	Identification du site ou des sites à aménager en vue de la production d'énergie hydro-électrique et étude de faisabilité	1 150	1 000
E-2	Formation de moniteurs d'écoles professionnelles	140	Bourses
<u>II. Projets en cours d'exécution inté-</u> <u>gralement financés</u>			
R-2	Parc de camions	1 500	2 700 <u>a/</u>
R-6	Trois centres de services d'entretien relevant du Ministère des travaux publics	3 040	(170 (- (Financement (total assuré
C-1 st	Renforcement du parc aéronautique (aviation civile)	2 300	3 355
R-10	a) Route Mokhotlong-Taung) 22 000 <u>b/</u>) 22 000
	b) Route Mokhotlong-Sani Pass		
I-1	Agrandissement de la zone industrielle de Maseru	980	2 478
M-1 et	Accélération de la prospection de) 320) PNUD
M-2	diamants et d'uranium		

Tableau 5 (suite)

;

Numéro	Projet Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Assistance fournie ou annoncée
R-7 ^x	Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics	930	Financement total assuré
<u>III. Projets en cours d'exécution partiellement financés</u>			
R-1 ^x , R-3 ^x , R-4 ^x et R-9	Route Quthing-Lethena-Sekakes- Qacha's Nek et Mokales Hock à la route de Quthing	46 000 <u>b/</u>	27 840
R-5 ^x	Route Thaba Tseka-Mpiti	18 000 <u>b/</u>	18 080
C-4 ^x	Aéroport national	34 700 <u>b/</u>	19 850
A-1 ^x	Réserves alimentaires de la région montagneuse	690	1 120
A-5 ^x	Autosuffisance en matière de traitement des céréales	7 500	2 875
A-6 ^x	Développement de la production de laine et de mohair	2 870	1 271
A-7 ^x	Banque de développement agricole ..	-	700
H-1 ^x	Constitution et élargissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales et augmen- tation du nombre de magasins médico-pharmaceutiques	1 735 <u>b/</u>	500
H-2 ^x	Hôpital de Qacha's Nek	1 610	495
H-3 ^x	Dispensaires ruraux de Matenbeng et Sixondo	150	118
P-4 ^x	Centrale diésel de Qacha's Nek		Fonds prévus dans le cadre du projet R-2
L-1 ^x	Programme de développement à forte intensité de travail	4 594

Tableau 5 (suite)

Numéro	<u>Projet</u> Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Assistance fournie ou annoncée
D-1 ^x	Renforcement et formation du personnel affecté au développement	Assistance et formation techniques
R-8	Route Mafeteng-Mohale's Hoek	10 340 <u>b/</u>	5 505
R-11	Développement du programme de routes de desserte	2 100 <u>b/</u>	1 844
A-9	Renforcement du réseau de commer- cialisation des produits de l'élevage	350	403
A-10	Horticulture irriguée	1 270	230
A-11	Production et conditionnement de la volaille	4 104 <u>b/</u>	1 610
A-12	Pisciculture d'eau douce	988 <u>b/</u>	705
E-3	Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences	471 <u>b/</u>	276
H-4	Hôpital général national (Phase 1)	3 690	872
H-5	Formation de personnel médical ...	230	(Bourses)
I-3	Centres d'industries artisanales de Qacha's Nek, Quthing, Butha- Buthe et Mokhotlong	1 150	1 265
M-3	Usine de concassage de la pierre de Ramorakane	690	560
	Total		<u>122 644</u>
	IV. <u>Contributions non réservées à des projets individuels</u>		<u>120</u>
	Total général		<u>122 764</u>

Tableau 5 (suite)

Numéro	Projet Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Assistance fournie ou annoncée
<u>V. Projets en attente de financement</u>			
C-3 ^x	Amélioration de cinq pistes d'atterrissage dans les zones montagneuses	586 b/	
A-4 ^x	Modernisation des cultures	En cours de révision	
A-13 ^x	Approvisionnement en blé et réserve stratégique	c/	
P-3 ^x	Approvisionnement d'urgence en électricité	9 000	
A-8	Modernisation du système de production et d'entreposage de récoltes	En cours de révision	
M-4	Carrière de grès et instal- lations de taille de la pierre	170	
E-1	Agrandissement de quatre écoles professionnelles	2 260	
I-2	Bâtiments industriels de réserve	690	
<u>VI. Projets annulés</u>			
A-2 ^x	Mesures nécessaires pour compenser la suppression des subventions céréalières	2 400	
A-3 ^x	Réserve stratégique de maïs avec stockage d/.....	4 300	
P-2	Etudes de conception technique détaillée en vue de la production d'énergie hydro- électrique	Entre 2, 3 et 6,9 millions de dollars	

Tableau 5 (suite)

Numéro	<u>Projet</u> Titre	Montant estimatif des coûts d'après les calculs les plus récents	Assistance fournie ou annoncée
E-4	Education non scolaire des adultes	90	
T-1	Doublement de la capacité de liaison hertzienne avec Nairobi	460	
VII. <u>Nouveaux projets proposés</u>			
A-14	Réserve stratégique de maïs, emmagasinnage en silo et complexe minoterie à maïs/usine d'aliments du bétail.....	8 596	
A-15	Projet d'engrais et semences	3 000	
P-1(A)	Projet d'aménagement des ressources hydrauliques de la région montagneuse		
P-1(B)	Etudes de faisabilité et plans généraux de centrales hydro- électriques		
P-5	Centrale diesel de Mokhotlong	176	
T-2	Communications internationales par satellite		

a/ Ce chiffre comprend le financement partiel du projet P-4.

b/ Chiffre obtenu après révision des estimations initiales.

c/ Il faut 90 000 tonnes de grain pour alimenter les minoteries pendant une période de 3 ans et 20 000 tonnes de grain destinées à constituer une réserve stratégique.

d/ Projet compris dans le projet A-14.

APPENDICE I

Etat d'avancement de différents projets

(Rapport établi d'après les renseignements communiqués par le
Gouvernement du Lesotho à la troisième mission d'étude)

<u>Numéro du projet</u>	<u>Titre</u>	<u>Paragraphes</u>
	1. <u>Programme d'urgence a/</u>	
R-1, R-3, R-4 R-9 b/	Route Outhing-Lethena-Sekakes-Qacha's Nek Route Mhale's Hoek-Outhing	1-2
R-2	Parc de camions	3-5
R-5	Route Thaba Tseka-Mpiti	6
R-6	Trois centres de services d'entretien relevant du Ministère des travaux publics	7-8
R-7	Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics	9
C-1	Renforcement du parc aéronautique (aviation civile)	10
C-2	Amélioration de l'aéroport de Maseru	11
C-3	Amélioration de cinq pistes d'atterrissage dans les zones montagneuses	12-15
C-4	Aéroport national	16-17

a/ Les projets A-2 et A-3 ont été annulés et figurent plus loin sous la
rubrique "Projets annulés".

b/ Figurait initialement dans le programme de développement accéléré.

<u>Numéro du projet</u>		<u>Paragraphes</u>
A-1	Réserves alimentaires de la région montagneuse	18-20
A-4	Modernisation des cultures	21-23
A-5	Autosuffisance en matière de traitement des céréales	24-26
A-6	Développement de la production de laine et de mohair	27-30
A-7	Banque de développement agricole	31
A-13	Approvisionnement en blé et réserve stratégique	32-35
H-1	Constitution et élargissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales et augmentation du nombre de magasins médico-pharmaceutiques	36-37
H-2	Hôpital de Qacha's Nek	38-40
H-3	Dispensaires ruraux de Matebeng et Sixondo	41
P-3	Approvisionnement d'urgence en électricité	42
P-4	Centrale diesel de Qacha's Nek	43
L-1	Programme de développement à forte intensité de travail	44-47
D-1	Renforcement et formation du personnel affecté au développement	48
2. <u>Programme de développement accéléré c/</u>		
R-8	Route Mafeteng-Mohale's Hoek	49
R-9	Route Mohale's Hoek-Quthing	50
R-10 a)	Route Mokhotlong-Taung	51
b)	Route Mokhotlong-Sani Pass	
R-11	Développement du programme de routes de desserte	52

c/ Les projets P-2, E-4 et T-1 ont été annulés et figurent plus loin sous la rubrique "Projets annulés".

<u>Numéro du projet</u>		<u>Paragraphes</u>
A-8	Modernisation du système de production et d'entreposage des récoltes (développement continu)	53
A-9	Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage	54-55
A-10	Horticulture irriguée	56
A-11	Production et conditionnement de la volaille	57-62
A-12	Pisciculture d'eau douce	63
P-1	Identification du site ou des sites à aménager en vue de la production d'énergie hydro-électrique et établissement d'une étude de faisabilité	64
E-1	Agrandissement de quatre écoles professionnelles	65
E-2	Formation de moniteurs d'écoles professionnelles	66
E-3	Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences	67
H-4	Hôpital général national (phase I)	68
H-5	Formation de personnel médical	69
I-1	Agrandissement de la zone industrielle de Maseru	70-71
I-2	Bâtiments industriels de réserve	72
I-3	Centres d'industries artisanales de Qacha's Nek, Quthing, Butha-Buthe et Mokhotlong	73
M-1 et M-2	Accélération de la prospection de diamant et d'uranium	74-76
M-3	Usine de concassage de la pierre de Ramorakane	77
M-4	Carrière de grès et installations de taille de la pierre	78

3. Nouveaux projets proposés

<u>Numéro du projet</u>		<u>Paragrapes</u>
A-14	Emmagasinage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs, complexe minoterie à maïs/usine d'aliments pour les animaux	79-82
A-15	Engrais et semences	83-84
P-1 A)	Projet d'aménagement des ressources hydrauliques de la région montagneuse	85
P-1 B)	Etudes de faisabilité et plans généraux de centrales hydro-électriques	86
P-5	Centrale diesel de Mokhotlong	87-88
T-2	Communications internationales par satellite	89
<u>Projets annulés</u>		
A-2 <u>d/</u>	Mesures nécessaires pour compenser la suppression des subventions céréalières	90
A-3 <u>d/</u>	Réserve stratégique de maïs avec stockage	91
P-2 <u>e/</u>	Etudes de conception technique détaillée en vue de la production d'énergie hydro-électrique	92
E-4 <u>e/</u>	Education non scolaire des adultes	93
T-1	Doublement de la capacité de liaison hertzienne avec Nairobi	94

d/ Faisait partie du Programme d'urgence.

e/ Faisait partie du Programme de développement accéléré.

1. Programme d'urgence

a) Transports routiers

R-1, R-3, R-4, Route Quthing-Lethena-Sekakes-Qacha's Nek) 46 millions
R-9 Route de Mohale's Hoek à Quthing) de dollars

1. L'ensemble de ces projets routiers constitue la route périphérique sud du pays. Le coût de construction de cette route conformément aux normes de Bitume 1 a été évalué à 46 millions de dollars. Sur ce montant les Etats-Unis ont fourni une somme de 26 millions de dollars et le Gouvernement du Lesotho une somme de 5 millions de dollars. Il reste un solde de 15 millions de dollars à couvrir pour mener le projet à bien.

2. Dans le cadre de la programmation gouvernementale actuelle, il est prévu que les travaux d'étude pour les deux sections de la route, à savoir le tronçon de Quthing à Qacha's Nek (155 km) et le tronçon de Mohale's Hoek à Quthing (60 km), seront terminés en février 1980. La construction du tronçon de Quthing à Qacha's Nek est prévue pour la période allant de mai 1980 à août 1982. La construction du tronçon de Mohale's Hoek à Quthing dépend de la fourniture des fonds nécessaires.

R-2 Parc de camions (Coût estimatif initial : 1,5 million de dollars)

3. Un projet de loi portant création de la compagnie de transport de marchandises du Lesotho devait être soumis au Parlement au cours de l'actuelle session. A ce jour, 10 camions ont été livrés et payés avec des fonds d'un montant de 306 000 dollars provenant d'un programme spécial d'aide de la Communauté économique européenne (CEE). La République fédérale d'Allemagne a également fourni des fonds pour la fourniture de 20 camions et d'ateliers ainsi que deux générateurs diesel pour Qacha's Nek, pour un montant global de 2 394 000 dollars.

4. La construction d'une gare routière de marchandises et d'un atelier à Maseru et d'une gare routière de marchandises à Qacha's Nek a commencé. La construction d'un atelier et d'une gare routière de marchandises à Quthing débutera prochainement.

5. La République fédérale d'Allemagne a fourni un expert responsable des ateliers et de l'entretien du parc automobile qui est déjà entré en fonction.

R-5 Route de Thaba-Tseka à Mpiti (Coût estimatif révisé : 18 millions de dollars minimum)

6. Des délais sont intervenus dans l'obtention de fonds pour ce projet dont les études préliminaires de faisabilité ont estimé que le coût excéderait 18 millions de dollars. Le projet est en cours de négociation avec le Gouvernement canadien. Un accord est intervenu sur le cadre des études de faisabilité et des études techniques pour ce tronçon de route et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) devrait envoyer très bientôt son équipe. Il est entendu que les fonds seront avancés à titre de prêt. Le programme prévisionnel en sept phases du gouvernement pour la construction des 160 km de route s'étend sur une période d'environ six ans.

R-6 Trois centres de services d'entretien relevant du Ministère des travaux publics (Coût estimatif initial : 3 040 000 dollars)

7. Les ateliers de maintenance de Qacha's Nek et de Mphaki ont été financés dans le cadre du projet R-1 sous forme d'aide à fonds perdus du Fonds européen de développement (FED) et du Gouvernement du Lesotho. L'atelier de Mphaki est pratiquement terminé et celui de Qacha's Nek est en cours de réalisation. Les services d'un architecte consultant sont requis à Qacha's Nek pour fournir des plans d'exécution.

8. Les ateliers de maintenance de Thaba-Tseka feront partie du troisième projet autoroutier qui sera financé par un prêt de 11,2 millions de dollars de l'International Development Agency (AID) dont 2,2 millions de dollars émanent du programme spécial d'aide de la CEE.

R-7 Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics (Coût estimatif initial : 930 000 dollars)

9. Le financement de l'infrastructure et de l'équipement sera fourni en partie dans le cadre du troisième projet autoroutier financé par un fonds de l'AID. Il couvrira les installations de maintenance de Leribe, Thaba-Tseka et Mohale's Hoek. Le recrutement du personnel nécessaire pendant toute la durée du projet devrait s'effectuer à partir de diverses sources, tant bilatérales que multilatérales. A ce jour, un ingénieur des ponts-et-chaussées fourni par le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique est entré en fonction. On a pu observer qu'en raison de la grave crise du logement dans l'ensemble du pays, le fait de prévoir dans le cadre du projet la construction de logements facilite le recrutement du personnel et tend à accélérer la réalisation du projet.

b) Aviation civile

C-1 Renforcement du parc aéronautique (aviation civile)
(Coût estimatif initial : 2,3 millions de dollars)

10. La Lesotho Airways Corporation doit recevoir du Canada deux appareils Twin Otter ainsi que des pièces détachées pour un montant total de 2,460 000 dollars. La livraison était prévue pour juin 1979. Le FED a fourni 870 000 dollars pour financer pendant une période de trois ans une équipe de quatre personnes dont un directeur commercial chargé de gérer la Lesotho Airways. Le Gouvernement irlandais a offert 25 000 dollars pour des stages de formation accélérée du personnel de la Lesotho Airways en Irlande.

C-2 Amélioration de l'aéroport de Maseru
(Coût estimatif initial : 50 000 dollars)

11. Les améliorations apportées à l'aéroport et notamment l'éclairage de la piste d'atterrissage ont été terminées en 1978 grâce à des fonds de la République fédérale d'Allemagne.

C-3 Amélioration de cinq pistes d'atterrissage en zone montagneuse
(Coût estimatif révisé : 586 000 dollars)

12. Le projet vise à améliorer cinq pistes d'atterrissage situées à Qacha's Nek, Semonkong, Sehonghong, Mashai Store et Sehlabathebe, pour un montant évalué à 586 000 dollars. Deux cents quarante-six mille dollars supplémentaires sont nécessaires pour l'amélioration des pistes d'atterrissage de Sekake et Ikau et pour des abris qui doivent être construits à Semonkong et Qacha's Nek à l'intention des passagers.

13. Il convient d'abord d'accorder la priorité à l'aménagement des terrains d'atterrissage de Qacha's Nek et Semonkong qui comptent parmi les plus importants du pays en dehors de Maseru, Qacha's Nek disposant de la seule autre piste goudronnée du pays. Les besoins actuels concernent le resurfaçage de Qacha's Nek et le surfacage de Semonkong, de sérieux problèmes d'écoulement des eaux se posant dans les deux cas. Sans ces améliorations, assorties de pose de clôtures et d'opérations de balisage, il n'est pas possible d'assurer la sécurité des opérations, particulièrement dans le cas des Twin Otters que doit fournir le Gouvernement canadien.

14. En second lieu, les améliorations nécessaires à Sehonghong, Mashai Store et Sehlabathebe consistent en travaux de rescellement et d'empierrement de pistes d'atterrissage ainsi qu'en pose de clôtures et opérations de balisage. L'état actuel des pistes d'atterrissage constitue un danger et faute de ces améliorations il pourrait s'avérer nécessaire d'interrompre les vols. Contrairement aux travaux nécessaires à Qacha's Nek et Semonkong, les travaux sur ces pistes d'atterrissage peuvent être entrepris par une équipe faisant appel à une main-d'oeuvre abondante.

15. L'amélioration des pistes d'atterrissage permettra d'intégrer la partie sud-est du pays dans le réseau de transport aérien du Lesotho tout en renforçant la sécurité. Pour le moment on n'a encore trouvé aucun donateur pour financer le projet. Pour parer au plus urgent, le gouvernement a pris des dispositions pour qu'une équipe du Ministère des travaux publics utilisant une main-d'oeuvre abondante entreprenne les travaux d'amélioration qui ne nécessitent pas le recours à un outillage lourd.

C-4 Aéroport national (Coût estimatif révisé : 34 700 000 dollars)

16. Le gouvernement accorde une priorité élevée à la réalisation de ce projet. Au moment de la visite de la mission, le gouvernement étudiait les dernières estimations qui portaient le coût du projet à 34,7 millions de dollars, et l'on espérait que des économies permettraient de diminuer ce chiffre. Le gouvernement a eu des consultations à cet égard avec des experts fournis par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Banque africaine de développement (BAfD).

17. D'après les informations fournies par le gouvernement, les contributions à ce jour se répartissent comme suit : Koweït, 1,2 million de dinars koweïtiens (4,1 millions de dollars); Banque arabe pour le développement économique de

l'Afrique (BADEA), 6 millions de dollars; FED, 3 millions d'UCE^{f/} (3,5 millions de dollars); Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), 3 millions de dollars. En outre, la BAFD s'est engagée à fournir 2,5 millions de dollars et réponse n'a pas encore été donnée à une demande d'aide supplémentaire. Par ailleurs, le gouvernement a adressé des demandes d'assistance à l'Arabie saoudite et au Japon et il attend les réponses. Le Gouvernement du Lesotho a consacré une somme de 3 millions de dollars à la réalisation du projet.

c) Agriculture, élevage et production alimentaire

A-1. Réserves alimentaires de la région montagneuse
(Coût estimatif initial : 690 000 dollars)

18. Le gouvernement a déclaré qu'en plus des 5 000 tonnes de maïs fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM) dont 3 500 tonnes environ ont déjà été reçues, il avait demandé au PAM une dotation permettant de maintenir le niveau des stocks des réserves alimentaires. Cette proposition comporte la fourniture de 430 tonnes de maïs par an sur une période de quatre à cinq ans pour faire face aux situations d'urgence qui peuvent se produire à l'échelon local, ainsi qu'aux pertes normales et aux ventes obligées à perte. Elle prévoit également la fourniture de 300 tonnes supplémentaires pour compenser les frais de transport initiaux. La valeur du maïs demandé représente environ 441 000 dollars.

19. La constitution des réserves alimentaires de la région montagneuse continue à dépendre pour une large part de la création d'espaces de stockage appropriés. Des silos supplémentaires, représentant une surface totale d'ensilage de 21 650 pieds carrés, seront construits à Quthing, Tosong, Qacha's Nek, Sekake, Thaba-Tseka et Mohale's Hoek, en partie grâce aux fonds d'un montant total de 93 000 dollars fournis par la Catholic Relief Services. Un accord est en cours de négociation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisme norvégien pour le développement international (NORAD) en vue de compléter cette somme grâce à des fonds fournis pour le projet de création de réserves alimentaires dans les basses terres.

20. En outre il est nécessaire de construire 18 silos supplémentaires dans les régions montagneuses, ce qui représente un coût approximatif de 756 000 dollars. A la suite de l'accord passé avec la CEE selon lequel sa donation des 15 000 tonnes de blé données par elle en 1978 seraient vendues pour financer des projets de développement, le gouvernement envisage d'utiliser le produit de cette vente, évaluée à 227 000 dollars, pour financer en partie la construction de cette surface d'ensilage supplémentaire. Une demande portant sur 3 000 tonnes de blé supplémentaires a été adressée à la CEE; si elle est acceptée elle fournira les 529 000 dollars nécessaires pour compléter la somme.

A-4 Modernisation des cultures (Coût estimatif initial : 11 600 000 dollars)

21. Aucune donation importante n'a été reçue au cours de la période examinée. Toutefois le gouvernement a entrepris la réalisation du projet, quoique sur une

échelle réduite, et a fourni des fonds représentant un montant total de 5 610 000 dollars. Le gouvernement est convaincu que les rendements peuvent être améliorés dans des conditions normales d'exploitation. Toutefois les rendements moyens ont été faibles au cours des deux dernières saisons, en raison tant de l'insuffisance de l'aide technique au niveau de la planification et de la supervision que de conditions climatiques défavorables dans certaines zones du pays à des moments critiques pour les récoltes. Dans les zones où les conditions climatiques étaient normales, les rendements ont été près de deux fois plus élevés que la moyenne nationale.

22. Le gouvernement procède actuellement dans le cadre du troisième plan quinquennal de développement à la révision du projet, opération qui devrait être complétée à la fin de 1979. Le gouvernement espère que des donateurs apporteront leur soutien au projet révisé.

23. En attendant, le gouvernement a un urgent besoin d'engrais et de semences. Un nouveau projet a été élaboré pour faire face à ces besoins (voir plus loin, projet A-15 par. 83 et 84). Une demande d'assistance pour un montant total de 3 millions de dollars a été adressée au Fonds spécial de l'OPEP.

A-5 Autosuffisance en matière de traitement des céréales (minoteries et silos) (Coût estimatif initial : 7,5 millions de dollars)

24. La construction du complexe silo/minoterie de Maseru (qui portera le nom de grands moulins du Lesotho) est terminée. La minoterie est entrée en opération en mars 1979. Cet ensemble assurera une capacité initiale de fabrication de 60 000 tonnes de farine par an, une capacité d'ensilage maximum de 30 000 tonnes et des installations de séchage appropriées. Les installations ferroviaires desservant l'ensemble ont été inaugurées le 16 mai 1979. Les livraisons de blé déjà effectuées comportent notamment un arrivage de 1 500 tonnes en provenance de la CEE et 3 000 tonnes récoltées sur place à la moisson d'hiver.

25. Le montant total des investissements en capitaux (y compris les installations ferroviaires) s'élève à 4 588 000 dollars, financé en partie par un prêt souple de 1 840 000 dollars de l'OPEP et une subvention de 1 035 000 dollars du Gouvernement du Royaume-Uni. Le solde a été financé par le Gouvernement du Lesotho. Le capital de démarrage et de roulement initial représente la somme de 3 647 000 dollars sur lesquels le Gouvernement du Lesotho a fourni 1 882 000 dollars. Il reste à financer le solde de 1 765 000 dollars.

26. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à fournir une aide dans le domaine de l'ingénierie, de la gestion et de la formation, sous forme d'une équipe de gestion de 10 personnes pendant une période de deux ans. Le Gouvernement du Lesotho fournira cinq maisons et cinq appartements gratuits au personnel de gestion de la minoterie.

A-6 Développement de la production de laine et de mohair
(Coût estimatif initial : 2 870 000 dollars)

27. Le projet a été divisé en trois éléments, à savoir, commercialisation de la laine et du mohair; lutte contre la gale du mouton; et programme de

fourniture de médicaments vétérinaires, de vaccins et de constitution d'un stock de blocs de sel.

a) Commercialisation de la laine et du mohair

28. En février 1978, le Gouvernement britannique a consenti une aide de 552 057 rands pour la construction de sept grands entrepôts de district et de cinq hangars destinés à emmagasiner la laine. Etant donné la décision du Gouvernement du Lesotho d'acheminer la laine et le mohair par Maseru, il a été décidé de remplacer les sept grands entrepôts de district du projet susmentionné par quatre points de collecte situés à Mokhotlong, Qacha's Nek, Mohale's Hoek et Leribe. Ces mesures ont été approuvées par le Gouvernement du Royaume-Uni. Comme il est précisé plus haut à la section II, le gouvernement envisage actuellement de procéder à la commercialisation du bétail.

b) Lutte contre la gale du mouton

29. En février 1978, le Gouvernement britannique a consenti une aide financière de 458 674 rands pour la lutte et l'élimination de la gale du mouton au Lesotho. Grâce à ce programme, cette maladie est en voie de disparition. Au 28 février 1979, le total des dépenses et des engagements au titre de ce projet était de 304 338 rands. Quant à la fourniture d'assistance technique pour le programme d'élimination de la gale, il a été signalé que le personnel affecté au projet avait eu des difficultés, dues à un certain nombre de facteurs, dont la nécessité de travailler dans des conditions très difficiles en montagne, et en partie à la nature du travail même. Il a été suggéré que le gouvernement examine plus à fond la question avec les pays donateurs intéressés.

c) Programme de fourniture de médicaments, de vaccins et de blocs de sel

30. En janvier 1978, le Gouvernement britannique a accordé une assistance financière de 128 700 rands comme ressources additionnelles au Fonds auto-renouvelable destiné à l'élevage afin de permettre l'achat de médicaments, de vaccins et de blocs de sel. Tous les produits achetés par le Fonds sont revendus directement aux fermiers bassonto et toutes les recettes sont versées au Fonds.

A-7 Banque de développement agricole (ne nécessitant précédemment qu'une coopération technique)

31. L'entrée en service de la Banque de développement agricole a été retardée par des problèmes d'organisation, de recrutement et les négociations avec les pays donateurs. Un candidat local ayant une bonne expérience de la gestion a été sélectionné comme administrateur-gérant de la Banque et son nom sera connu sous peu. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a fourni les services d'un administrateur en agriculture qui travaille actuellement à la Division de la BASP (Basic Agricultural Services Programme) du Ministère de l'agriculture et qui s'occupera de la mise en place des bureaux extérieurs du Service du crédit de la BASP.

A-13 Fourniture de blé et réserve stratégique

32. Le programme envisageait à l'origine 10 000 tonnes de farine de blé comme base d'une réserve stratégique (projet A-2). En raison des difficultés d'entreposage de la farine, le gouvernement a décidé de créer une réserve stratégique de blé de 15 000 à 20 000 tonnes, qu'il considérerait suffisante pour répondre aux besoins du pays au cas où les livraisons d'Afrique du Sud seraient interrompues. On estime qu'il faudra de quatre à six mois pour obtenir des fournitures de l'étranger.

33. La réserve de blé sera entreposée dans des silos de 30 000 tonnes qui sont déjà construits au complexe minoterie/silo à Maseru. Elle relèvera du Service de gestion alimentaire du gouvernement mais son fonctionnement sera assuré par la Direction du complexe minoterie/silo qui tiendra des comptes séparés à cet effet. Pour éviter de compromettre la viabilité commerciale de la minoterie, il a été convenu en principe que le Gouvernement du Lesotho prendrait à sa charge toutes dépenses résultant de l'entreposage et de la gestion des stocks de blé qui seraient supérieurs aux besoins normaux de la minoterie (à savoir 5 000 à 7 500 tonnes, selon que la minoterie fonctionne en deux ou trois équipes).

34. Le gouvernement a prié le PAM de fournir une première livraison de 7 500 tonnes de blé comme contribution à la création de la réserve stratégique. Cette demande aurait été approuvée. On espère que la communauté internationale fournira, soit par l'intermédiaire du PAM soit sur une base bilatérale, les quantités restantes nécessaires pour porter la réserve au niveau de 20 000 tonnes.

35. Il convient de noter qu'outre la réserve de blé, le Gouvernement du Lesotho négocie actuellement avec la United States Agency for International Development (USAID) la fourniture de 30 000 tonnes de blé par an pendant les trois prochaines années, au titre du Programme U.S. PL480 Titre III. Le Gouvernement du Lesotho envisage d'affecter les recettes nettes provenant de la vente de blé à la création d'un fonds destiné à accélérer le développement agricole et alimentaire.

d) Santé

H-1. Constitution et élargissement des stocks de médicaments et autres fournitures médicales (Montant révisé : 1 735 000 dollars)

36. Des médicaments d'une valeur de 220 000 rands ont été reçus du Japon et ont été distribués à tous les centres sanitaires publics et privés du Lesotho. L'Association des dispensaires du Lesotho espère pouvoir commencer à fabriquer sur place des médicaments en juin ou juillet 1979. La plus grande partie de l'équipement est à présent installé. On prévoit que la constitution de stocks de médicaments bénéficiera dans une large mesure de ce programme qui est financé conjointement par le Gouvernement néerlandais.

37. L'assistance des Pays-Bas a été également demandée pour la constitution de stocks de médicaments, estimés à un coût total de 1 475 000 rands : 990 000 rands pour constituer des stocks supplémentaires de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales et créer un fonds autorenouvelable destiné à assurer la reconstitution des stocks : 160 000 rands pour l'achat de véhicules et de matériel

de télécommunications; 285 000 rands pour la construction de bâtiments supplémentaires à Maseru et dans les districts avoisinants pour entreposer les stocks; 40 000 rands pour des programmes supplémentaires de formation indispensable à la constitution des stocks et à l'amélioration du contrôle des inventaires dans les hôpitaux et les cliniques.

H-2 Hôpital de Qacha's Nek (Coût estimatif initial : 1 610 000 dollars)

38. Le Danemark a annoncé une contribution de 495 000 dollars, dont 282 000 ont été reçus par l'intermédiaire du Compte spécial de l'Organisation des Nations Unies.

39. Le plan de l'hôpital est achevé. Deux experts de l'Organisme danois pour le développement international (DANIDA), l'un pour superviser le projet et l'autre pour assurer le contrôle technique, doivent arriver sous peu au Lesotho. On estime qu'une fois arrivés, la construction de l'hôpital sera achevée en 18 ou 20 mois.

40. Une assistance de 40 000 rands a été demandée au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) pour la création d'une unité de santé maternelle et infantile et d'espacement des naissances au sein du service des consultations externes de l'hôpital.

H-3 Dispensaires ruraux à Matebeng et Sixondo
(Coût estimatif initial : 150 000 dollars)

41. La mission envoyée par le Gouvernement néerlandais en mars 1978 pour évaluer la faisabilité du projet a déclaré que l'achèvement de la construction des routes nécessaires était une condition préalable au décaissement des fonds annoncés pour la construction des deux dispensaires. Le Ministère du développement rural a depuis achevé la route Dilli-Dilli. Le Gouvernement néerlandais a annoncé une subvention d'un montant total de 118 000 dollars, à savoir 59 000 dollars pour chaque dispensaire. Du fait que le coût estimatif total demeure 171 000 dollars, il faut encore financer le solde de 53 000 dollars.

e) Electricité

P-3 Approvisionnement d'urgence en électricité
(Coût estimatif : environ 9 millions de dollars)

42. Les négociations sont en cours avec la République fédérale d'Allemagne qui a accepté en principe de réserver un accueil favorable au projet.

P-4 Groupe électrogène diesel de Qacha's Nek

43. Le projet nécessite l'installation de deux groupes électrogènes diesel de 250 KVA d'une centrale électrique, de transformateurs, de réseaux primaires et de réseaux de distribution à basse tension. La République fédérale d'Allemagne a inclus des fonds destinés à l'achat de deux générateurs de 250 KVA au titre du projet R-2 (parc de camions). Elle a également indiqué qu'elle était disposée à financer la centrale électrique pour laquelle une estimation des coûts a été

présentée. Aucun pays donateur ne s'est encore proposé pour financer les transformateurs et les réseaux.

f) Création d'emplois

L-1 Programme de développement à forte intensité de travail

44. Le gouvernement a réservé un rang de priorité élevé à la création d'emplois à forte intensité de travail dans tout le pays. Cependant, pour poursuivre le programme, le gouvernement, en raison de contraintes financières, est tributaire d'une assistance internationale car il a besoin de fonds destinés à défrayer le coût de la main-d'oeuvre, du matériel et d'autres éléments. L'organisme suédois de développement international (SIDA) a apporté une assistance de 2,8 millions de couronnes suédoises. Il a également annoncé un montant supplémentaire de 9 millions de couronnes suédoises pour la poursuite du projet pendant une période de trois ans. En outre, l'IDA a apporté une contribution totale de 1,6 million de dollars, étalée sur une période de trois ans, au titre du troisième projet de construction routière.

45. Un élément important du programme est le service chargé d'exécuter des travaux de construction à forte intensité de travail du gouvernement, qui dispose à présent, conformément aux prévisions initiales, d'un personnel de quelque 500 fonctionnaires. Les projets achevés menés à bien jusqu'ici par ce service comprennent 31 km de la route Mazenod-Msitsupeli, financés avec une aide de 272 000 dollars du Royaume-Uni, des améliorations mineures apportées à 13 pistes d'atterrissage en montagne grâce à des fonds d'un montant de 58 000 dollars, également fournis par le Royaume-Uni. Les projets en cours comprennent 34 km de route empierrée praticable en tout temps et deux ponts sur la route Masite Nek-Ha Makintane, d'un coût de 545 000 dollars, financés par le SIDA, et des travaux d'entretien à Ratau, à savoir des pistes d'accès, l'aménagement de viviers et des travaux de conservation des sols, d'un coût de 118 000 dollars, également financés par le SIDA. Le Gouvernement du Lesotho a fourni 33 000 dollars pour les travaux d'entretien des routes en 1978-1979.

46. Le gouvernement entreprend actuellement de structurer et de développer le service chargé d'exécuter des travaux de construction à forte intensité de travail. Le siège du service sera établi à Maseru et deux groupes de construction seront créés dans les centres des districts pour coordonner les travaux dans leurs régions respectives. Les deux groupes doivent employer 700 personnes chacun en 1980-1981. Tous les détails relatifs aux projets prévus ainsi que d'autres renseignements pertinents sont disponibles au Ministère des travaux publics.

47. Le gouvernement a préparé un plan de réserve visant à assurer du travail aux mineurs au cas où se produirait une forte réduction de l'emploi dans les mines d'Afrique du Sud. Le plan, qui vise à employer 10 000 personnes dans le service chargé d'exécuter des travaux de construction à forte intensité de travail, détermine les projets nécessaires et assure l'entretien des routes et les travaux de conservation.

g) Dotation en personnel

D-1 Formation et renforcement du personnel

48. Le gouvernement a encore besoin d'urgence d'une assistance technique et d'activités de formation dans certains domaines afin de pouvoir mettre en oeuvre efficacement les projets du programme d'assistance. Les besoins sont énumérés plus loin à l'appendice II.

2. Programme de développement accéléré

a) Transports routiers

R-8 Route Mafeteng-Mohale's Hoek (Coût estimatif révisé : 10 340 000 dollars)

49. L'exécution de ce projet a été rendue possible grâce à 3 millions d'unités de compte européennes du FED, 1 million de rands du Gouvernement des Pays-Bas et 700 000 rands du Gouvernement du Royaume-Uni. Etant donné que cette assistance a été fournie sur la base d'une estimation provisionnelle de 1976, elle doit être complétée par une assistance financière supplémentaire s'élevant à 4 235 000 dollars. La construction des cinq premiers kilomètres de route asphaltée (norme 1) est en cours et on prévoit la mise en oeuvre d'un programme visant à utiliser les fonds disponibles afin de terminer, pour mai 1981, la construction d'environ 22 des 41 kilomètres de cette route. Le gouvernement demande une assistance supplémentaire de 4 235 000 dollars afin de poursuivre la construction de cette route.

R-9 Route Mohale's Hoek - Quthing (Coût estimatif initial : 6 460 000 dollars)

50. Etant donné que ce tronçon se trouve sur la route longeant le périmètre sud du Lesotho, ce projet a été agrégé aux projets R-1, R-3 et R-4. (voir plus haut par. 1 et 2).

R-10 a) Route Mokhotlong-Taung)

b) Route Mokhotlong-Sani Pass) (Coût estimatif révisé : 22 millions de dollars)

51. Ce projet porte sur la construction de deux tronçons de route de Mokhotlong à Taung et de Mokhotlong à Sani Pass, soit au total 132 kilomètres. Le Gouvernement du Royaume-Uni a accepté d'accorder une subvention de 18 700 000 rands (22 millions de dollars) pour financer l'étude de faisabilité, l'étude de conception technique et les travaux de construction de la route. L'étude de faisabilité est terminée et les plans de construction sont actuellement à l'étude. La construction de ces deux tronçons devrait être terminée en janvier 1983.

R-11 Développement du programme de routes de desserte
(Coût estimatif révisé : 2 100 000 dollars)

52. Le Royaume-Uni a accordé une subvention supplémentaire de 1 737 000 dollars pour financer les travaux d'amélioration qui devront être effectués par le

Ministère des travaux publics sur les routes de Ramats' eliso's Gate et de Sehlabathebe. Il faut noter que le programme "Des Vivres pour du travail" jouait un rôle important dans le programme de construction de routes de desserte mais que son efficacité a été compromise par une grave pénurie d'installations de stockage des denrées alimentaires. Le gouvernement espère remédier à cette pénurie en utilisant le produit de la vente du blé qu'il a demandé à la CEE.

b) Agriculture et élevage

A-8 Modernisation du système de production et d'entreposage des récoltes - développement continu (Coût estimatif initial : 10 480 000 dollars)

53. De par sa nature, ce projet s'inscrit dans le cadre du projet A-4. Les observations concernant le projet A-4 sont également valables pour ce projet.

A-9 Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage (Coût estimatif initial : 350 000 dollars)

54. La subvention de 412 000 dollars fournie par le Royaume-Uni servira à financer la mise en place d'un système pour l'achat de bétail, qui sera composé de 30 points de vente de bétail à cornes, de 17 gîtes d'étape situés principalement dans les régions montagneuses et d'un enclos situé près du futur abattoir, qui sera construit à Maseru. Il faut encore nommer un directeur de projet.

55. Le gouvernement demande une assistance financière afin de créer un fonds autorenouvelable pour l'achat d'animaux. On a suggéré à la mission que les fonds versés soient déposés à la Banque de développement agricole afin de former le capital de cette banque. Ces fonds pourraient également être utilisés pour l'achat de laine et de mohair. Etant donné l'importance de ce projet pour l'économie du Lesotho, la mission de visite espère qu'un pays donateur fournira à cet effet un prêt à des conditions de faveur.

A-10 Horticulture irriguée (Coût estimatif initial : 1 270 000 dollars)

56. Le gouvernement a signalé à la mission que le descriptif du projet était actuellement négocié avec le Royaume-Uni en vue du financement de ce projet lors du programme triennal 1979/1980-1980/1982.

A-11 Production et conditionnement de la volaille (Coût estimatif révisé : 4 104 000 dollars)

57. Le gouvernement a récemment révisé les coûts estimatifs de ce projet, si bien que l'assistance financière totale pour ce projet s'élève maintenant à 4 104 000 dollars; afin d'attirer davantage de donateurs, le Gouvernement du Lesotho a divisé le projet en cinq éléments qui peuvent être financés séparément. Les coûts de ces éléments sont répartis comme suit et seraient financés par les donateurs ci-après :

i) Production d'oeufs et de volaille (1 633 000 dollars)

58. Cet élément sera financé par le Gouvernement néerlandais, qui fournira également un contrôleur financier.

ii) Usine d'abattage de la volaille (419 000 dollars)

59. CEBEMO (Pays-Bas) g/ serait prête à financer cet élément du projet.

iii) Incubation et élevage (1 176 000 dollars)

60. Ce projet fournirait au Lesotho tous les poulets et toutes les poules pondeuses dont il a besoin. Il s'agit d'une entreprise commerciale et on poursuit les négociations en vue de trouver un associé. On n'a pas encore trouvé de donateur.

iv) Personnel, locaux, logements et transports (752 000 dollars)

61. Les Gouvernements d'Irlande et d'Israël ont été contactés en vue de la fourniture de cadres supérieurs de gestion. Une assistance financière sera nécessaire pour faire face aux dépenses afférentes aux locaux, aux logements et aux transports.

v) Centres de commercialisation (124 000 dollars)

62. L'"Unitarian Service Committee" du Canada a été pressenti pour financer la construction et la dotation en matériel de 10 centres de commercialisation des oeufs.

A-12. Pisciculture d'eau douce (Coût estimatif révisé : 988 000 dollars)

63. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à verser une subvention de 659 000 dollars et s'est déclaré prêt à accorder une subvention supplémentaire de 118 000 dollars au cours de la période 1979/1980-1981/1982, ce qui porte à 777 000 dollars le montant total de la subvention éventuellement disponible pour le financement de la phase 1 du projet. Le Gouvernement du Royaume-Uni a également accepté d'accorder une subvention de 78 000 dollars afin de financer une étude de faisabilité et de conception pour la construction d'un nouveau barrage à Ts'akholo, barrage qui permettra de fournir assez d'eau pour les phases ultérieures du projet. Etant donné que le coût estimatif pour la phase 1 du projet a été révisé et qu'il s'élève maintenant à 988 000 dollars, soit 211 000 dollars de plus que prévu, le pays donateur a demandé l'élaboration d'un nouveau descriptif du projet, qui est actuellement à l'étude.

g/ Organisation centrale, sise à La Haye, qui s'occupe du financement coopératif de programmes de développement.

c) Energie hydro-électrique

P-1 Identification du site ou des sites à aménager pour la production d'énergie hydro-électrique et établissement d'une étude de faisabilité
(Coût estimatif initial : 1 150 000 dollars)

64. L'identification des sites possibles pour la mise en oeuvre du projet est terminée. De ce fait, deux nouveaux projets ont vu le jour, à savoir le "programme d'aménagement hydraulique des régions montagneuses" et les "projets de faisabilité et de conception pour la production interne d'énergie hydro-électrique". Il s'agit de projets séparés /P-1 (A) et P-1 (B)/ qui sont décrits ci-après aux paragraphes 85 et 86.

d) Enseignement

E-1. Aggrandissement de quatre écoles professionnelles
(Coût estimatif initial : 2 260 000 dollars)

65. On n'a toujours pas trouvé le financement qui permettrait d'améliorer les quatre écoles professionnelles situées à Leribe, Mohale's Hoek, Maliele et Qacha's Nek. Ces écoles dispensant un enseignement rudimentaire, revêtent une grande importance pour les communautés où elles se trouvent, étant donné qu'elles fournissent aux habitants une formation en matière d'économie domestique, de menuiserie, d'utilisation des métaux et d'agriculture. Parmi les améliorations prévues figurent la construction de dortoirs pour les garçons et les filles qui viennent de villages éloignés ainsi que la construction de logements adéquats pour les enseignants. Les écoles ont un besoin urgent de matériel didactique, de laboratoires et d'installations récréatives. Ce projet prévoit également la formation d'enseignants locaux.

E-2. Formation de moniteurs d'écoles professionnelles
(Coût estimatif initial : 140 000 dollars)

66. On n'a plus besoin de fonds pour financer ce projet. L'école normale nationale coopère avec l'Institut technique et avec le collège agricole du Lesotho afin d'inculquer aux professeurs du niveau secondaire des rudiments de technique, d'agriculture et d'économie domestique. Des bourses d'étude sont disponibles pour les étudiants qui désirent faire des études spécialisées à l'étranger.

E-3. Programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences
(Coût estimatif révisé : 471 000 dollars)

67. Ce programme d'enseignement des mathématiques et des sciences fait suite au programme qui a été rendu possible grâce à une subvention du Royaume-Uni et qui fonctionne maintenant depuis plus d'un an. Compte tenu des progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre de ce programme, le gouvernement désire élargir le programme du centre d'enseignement des mathématiques et des sciences situé à Maseru. Par conséquent, il faut trouver des fonds d'environ 471 000 dollars, pour fournir des logements aux étudiants et au personnel enseignant et pour créer des salles de classe et des laboratoires.

H-4. Hôpital général national, phase I
(Coût estimatif initial : 3 690 000 dollars)

68. Selon les prévisions des consultants, les coûts estimatifs provisoires du projet s'élevaient à 24 millions de dollars et comprenaient la création d'une faculté des sciences de la santé. La conception de ce projet sera révisée afin d'en réduire les coûts et le gouvernement sélectionne actuellement les membres de l'équipe chargée de la révision du projet. La BAFD s'est engagée à fournir la somme de 872 000 dollars, qui servira à financer l'étude de conception et l'agrandissement des dortoirs de l'école de formation de personnel infirmier. Dès que l'on connaîtra les caractéristiques du projet révisé et que l'on aura déterminé les coûts estimatifs correspondants, on demandera à la communauté internationale de financer ce projet.

H-5. Formation de personnel médical (Coût estimatif initial : 230 000 dollars)

69. Actuellement, 36 étudiants en médecine, médecins et membres du personnel paramédical sont formés dans le cadre de programmes financés par une aide extérieure. Comme trop peu de candidats possèdent les connaissances nécessaires dans les domaines scientifiques, ce qui pose certains problèmes, le gouvernement prend actuellement des dispositions pour que les candidats suivent un programme de formation intensive au centre pour l'enseignement des mathématiques et des sciences (projet E-3). Lorsque la Faculté des sciences sanitaires prévue dans le cadre du projet H-4 commencera à fonctionner, il sera possible de former toutes les catégories de personnel sanitaire au Lesotho. Actuellement, le gouvernement exécute également un programme de formation de personnel infirmier clinicien en collaboration avec l'USAID; ce programme permettra de former de 20 à 25 infirmiers et infirmières supplémentaires par an et de les affecter dans les zones rurales.

f) Industrie

I-1. Agrandissement de la zone industrielle de Maseru
(Coût estimatif initial : 980 000 dollars)

70. Les travaux de la zone industrielle de Maseru qui couvre une surface de 19 hectares devraient être terminés vers la fin de 1979 grâce à une allocation de 2 millions de dollars du Fonds Européen de Développement (FED). Parallèlement à cet agrandissement, le gouvernement a prévu de construire une route et une voie de chemin de fer desservant les nouveaux silos à blé et la nouvelle minoterie.

71. Le FED a aussi fourni les fonds pour la construction de la zone industrielle de Tetsane qui devait commencer en juin 1979 et doit durer 18 mois.

I-2. Bâtiments industriels de réserve
(Coût estimatif initial : 690 000 dollars)

72. Des questions de procédure ont retardé les négociations relatives au financement de l'opération sur lesquelles la mission précédente a fait rapport. Il faut espérer que la BAFD (Banque africaine de développement) examinera d'un

oeil favorable la requête du gouvernement qui souhaiterait obtenir un montant de 616 000 dollars en vue de l'exécution de ce projet.

I-3. Centres d'industries artisanales à Qacha's Nek, Quthing, Butha-Buthe et Mokhotlong
(Coût estimatif initial : 1 150 000 dollars)

73. Le Gouvernement du Royaume-Uni a reçu une demande de fourniture de capitaux dans les trois années à venir pour permettre la mise en place d'activités créatrices d'emploi dans des centres d'industries artisanales. Il faudrait alors apporter deux modifications à la liste des centres établie précédemment : y ajouter Butha-Buthe et rayer Thaba Tseka, car dans cette zone l'Agence canadienne de développement international, la CIDA, subventionne déjà un large éventail d'activités.

g) Minéraux et industrie minière et extractive

M-1 et M-2 Accélération de la prospection de diamants et d'uranium
(Coût estimatif initial : 320 000 dollars et 180 000 dollars)

74. Pour ce qui est de la prospection de diamants, le gouvernement a informé la mission que pendant la période considérée on avait découvert une cheminée et un bombement de kimberlite dont on avait évalué le contenu. Grâce à l'achat du matériel nécessaire à l'étude de la kimberlite, on avait pu monter trois unités d'échantillonnage en vrac, et creuser à Koabalata un puits de 30 mètres de profondeur pour commencer l'étude du "blue ground" non érodé. Le gouvernement pense que dans les six mois qui viennent, il disposera de résultats définitifs.

75. En ce qui concerne la prospection d'uranium faite au même temps que la prospection de diamants, le gouvernement a informé la mission qu'il avait récemment reçu des fonds pour acquérir l'équipement nécessaire à cette prospection, et qu'un géologue consultant spécialiste en uranium en étudiait les aspects économiques pendant une mission de trois mois que le gouvernement voudrait voir prolongée.

76. Le gouvernement a indiqué qu'il se sentait encouragé par les progrès réalisés dans le cadre de ce projet du PNUD, surtout parce qu'ils lui permettaient, entre autres choses, d'explorer les ressources de gîtes de mercure exploitable dont témoignent de récentes indications de minéralisation du mercure.

M-3. Usine de concassage de pierres à Ramorakane
(Coût estimatif initial : 690 000 dollars)

77. La Société financière internationale (SFI) a investi un capital-actions de 31 000 dollars et consenti un prêt de 299 000 dollars à la Société pour le développement national du Lesotho en vue d'activités extractives dans la région de Maseru. L'usine, située à Ha Foso, à 13 km de Maseru, est équipée d'un

concasseur acheté en Autriche et installé en mars 1979. Lorsque les travaux de construction du nouvel aéroport national commenceront, l'usine sera transférée à Mokunuthung, plus indiqué pour ce projet.

M-4. Carrière de grès et installations de taille de pierre
(Coût estimatif initial : 170 000 dollars)

78. Depuis le rapport de la dernière mission, que le gouvernement étudie actuellement, ce projet n'a pas avancé.

3. Nouveaux projets proposés

a) Agriculture, élevage et alimentation

A-14. Stockage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs et complexe de minoterie et d'aliments du bétail
(Coût estimatif : 8 596 000 dollars)

79. La constitution d'un stock de réserve stratégique de maïs a été proposée pour la première fois quand le programme initial d'assistance au Lesotho a été élaboré en février 1977. Le projet prévoyait la construction d'installations de stockage en silo à Maputsoe (Lesotho du Nord-Ouest) près d'une minoterie déjà en service. Le projet n'ayant pas suscité d'intérêt a dû être classé alors que les raisons de constituer une réserve de maïs restaient valables.

80. La situation ayant évolué, le Gouvernement du Lesotho a jugé nécessaire de présenter à nouveau le projet de réserves de maïs après l'avoir quelque peu modifié. Ainsi, il semble judicieux d'un point de vue économique, de ne conserver à Maputsoe qu'une partie (disons 10 000 tonnes), et non la totalité des réserves de maïs, tandis que le reste (disons 20 000 tonnes) serait entreposé dans le complexe minoterie-silo de Maseru.

81. Un certain nombre de raisons justifient ces modifications :

a) Maseru, plus central, est mieux situé que Maputsoe, aussi bien pour fournir au pays tout entier les matières premières produites sur place et importées que pour distribuer et commercialiser le produit fini (farine de maïs).

b) Comme la minoterie de Maputsoe ne peut pourvoir aux besoins croissants du pays en farine de maïs, le gouvernement envisage de construire une autre minoterie moderne à Maseru. Son emplacement a déjà été réservé sur le site du complexe minoterie-silo à blé. Les deux minoteries pourront utiliser en commun l'infrastructure, l'équipement de manutention, les services d'entretien et, peut être, les services de commercialisation.

c) La proximité de deux minoteries (l'une pour le maïs, l'autre pour le blé), justifierait l'installation d'une usine d'aliments du bétail dans la même zone pour le traitement de leurs sous-produits : son de blé et son de maïs (grauu de maïs). Actuellement, le pays importe pour 1 million de rands d'aliments du

bétail par an et la demande augmentera considérablement lorsque le projet de parc d'engraissement sera terminé.

d) Un complexe de stockage, minoterie et traitement des sous-produits comme celui qui est décrit ci-dessus, aiderait aussi à résoudre le problème de l'approvisionnement en maïs blanc. Ces installations permettraient au gouvernement de vendre les dons de maïs jaune à l'usine d'aliments du bétail aux prix du commerce, et d'utiliser les bénéfices pour acquérir du maïs blanc et accélérer le rythme de la production animale.

82. Les coûts estimatifs du projet envisagé sont les suivants :

	<u>En milliers de rands</u>	<u>En milliers de dollars des Etats-Unis</u>
30 000 tonnes de maïs	3 300	3 882
Stockage en silo y compris les travaux du génie civil, l'équipement et un séchoir	2 242	2 637
Minoterie de maïs d'une capacité de 10 tonnes par heure, y compris les travaux du génie civil et l'équipement	1 003	1 180
Usine d'aliments du bétail d'une capacité de 10 tonnes par heure, y compris les travaux du génie civil, l'équipement et l'infra- structure qui comprend une sous- station d'électricité	762	896
<u>Total</u>	<u>7 307 a/</u>	<u>8 596</u>

a/ Sur la base des prix de 1979 affectés d'un coefficient d'inflation et compte tenu des imprévus.

A-15. Projet relatif aux engrais et aux semences
 (Coût estimatif : 3 millions de dollars)

83. Ce projet doit fournir au secteur agricole le soutien nécessaire pendant que le gouvernement procédera à la restructuration du programme de modernisation

des systèmes de culture (projets A-4 et A-8) dans le cadre de son troisième plan quinquennal de développement. Il s'agit d'accroître la production agricole et de parvenir à une plus grande autosuffisance dans le domaine de la production vivrière. Le projet prévoit la fourniture d'engrais et de semences pour la culture du blé, des pommes de terre, des haricots, du maïs et du sorgho. Il fait partie du Government's Basic Agricultural Services Programme, (Programme gouvernemental de services agricoles de base), au titre duquel les petits fermiers reçoivent des engrais et des semences et bénéficient de toutes sortes de services de vulgarisation agricole.

84. Une aide est nécessaire pour couvrir l'élément capital circulant du projet pendant une période de trois ans (voir tableau détaillé ci-dessous). Pour la première année (1979) les besoins s'élèvent à 2 033 000 dollars, soit 1 451 000 dollars pour 6 000 tonnes d'engrais, 317 000 dollars pour 880 tonnes de semence et 265 000 dollars pour les frais de manutention, et il faudra des apports supplémentaires estimés à 428 000 dollars pour 1980, et à 515 000 dollars pour 1981. Le gouvernement a demandé à l'OPEP de lui accorder une aide de 3 millions de dollars pour couvrir le coût total du projet.

Projet relatif aux engrais et aux semences

(Besoins en engrais et en semences pour 1979)

Culture	Engrais		Semences		Manutention (en dollars)
	Tonnes	Valeur en dollars	Tonnes	Valeur en dollars	
Blé d'hiver	2 100	511 560	315	73 719	87 790
Pommes de terre	70	12 208	200	61 534	11 061
Haricots	1 375	334 950	248	112 947	67 183
Maïs	1 200	292 320	88	37 858	49 525
Sorgho	1 230	299 628	29	31 182	49 532
Total	5 975	1 450 666	880	317 240	265 091

b) Approvisionnement en électricité

P-1 (A). Plan d'exploitation des ressources hydrauliques des hautes terres

85. Ce plan doit permettre au Lesotho d'accéder à une certaine autosuffisance dans le domaine de la production d'électricité et de détourner une partie du cours supérieur de la rivière Malibamatso pour en exporter l'eau dans la région du Vaal en Afrique du sud. Le programme actuel qui prévoit pour 1992

la fin de la première phase des travaux comprend la production de 43 MW d'électricité pour le Lesotho et la fourniture à l'Afrique du Sud de 7,5 mètres cubes d'eau par seconde. Dans leur rapport définitif, les consultants travaillant en collaboration ont précisé les emplacements les plus judicieux et pour les installations, les coûts qu'ils ont évalués, et les négociations entre les deux gouvernements commenceront bientôt sur la base d'un plan acceptable par les deux parties.

P-1 (B). Faisabilité et conception de projets de production d'énergie hydro-électrique à l'échelle nationale

86. Si le gouvernement, reconnaissant que l'indépendance future du pays en matière d'énergie est indispensable, a accordé la priorité au plan d'exploitation des ressources hydrauliques des hautes terres, il se préoccupe aussi de l'exécution de projets de captation plus modestes étrangers à ce plan. Trois emplacements ont été retenus, et des études faites au stade de la conception ont permis d'établir des coûts estimatifs. Le premier emplacement est Mohlakaneng sur l'Orange, le deuxième Jordane sur la Senqunyane, et le troisième se trouvera sur la Quthing. Le Lesotho a besoin d'une aide pour financer ses études de faisabilité et de conception.

P-5. Générateur diesel à Mokhotlong
(Coût estimatif : 176 000 dollars)

87. Mokhotlong est un centre administratif important situé près de la frontière orientale du pays dans une région difficile à atteindre à certaines périodes de l'année.

88. Actuellement, il existe un certain nombre de petits générateurs diesel installés ici et là à Mokhotlong. Pour faire face aux besoins de l'endroit en électricité pendant quelques années, et en application de la politique du gouvernement qui vise à fournir de l'électricité aux centres ruraux importants d'un point de vue administratif ou économique, on envisage d'installer un générateur de 250 KVA, et les réseaux nécessaires en ville. Le coût de l'installation d'un générateur diesel et de la construction des bâtiments et du réseau nécessaires est estimé à 150 000 rands (176 000 dollars).

c) Télécommunications

T-2. Communications internationales par satellite

89. Ce projet, qui remplace le projet T-1, prévoit un système de communications internationales par satellite terrestre. La République fédérale d'Allemagne l'étudie actuellement en vue de le financer.

4. Projets annulés

a) Agriculture, élevage et vivres

A-2. Mesures nécessaires pour compenser la suppression des subventions céréalières (Coût approximatif initial : 2,4 millions de dollars)

90. En ce qui concerne le blé ce projet a été annulé et en fait remplacé par le projet A-13 (fourniture de blé et réserve stratégique).

A-3. Réserve stratégique de maïs, avec stockage (Coût approximatif initial : 4 330 000 dollars)

91. Ce projet a été intégré au nouveau projet A-14 (voir plus haut par. 79 à 82) intitulé "ensilage en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs avec minoterie et fabrique d'aliments du bétail intégrées".

b) Énergie hydro-électrique

P-2. Conception technique détaillée pour la production d'énergie hydro-électrique (Coût estimatif initial : 2,3 millions à 6,9 millions de dollars)

92. Ce projet a été retiré du programme d'assistance.

c) Éducation

E-4. Éducation non scolaire des adultes (Coût estimatif initial : 90 000 dollars)

93. On compte actuellement utiliser pour le programme d'éducation des adultes, les installations qui devraient être construites à l'intention du futur centre de service à l'enseignement, qui s'occupera également des réfugiés. (voir A/34/345, par. 47 et 48).

d) Télécommunications

T-1. Doublement de la capacité de la liaison Hertzienne avec Nairobi (Coût estimatif initial : 460 000 dollars)

94. Un projet de remplacement (T-2, voir par. 170) qui prévoit un service de communications internationales par satellite a remplacé le projet initial. (voir plus haut par. 89).

APPENDICE II

Besoins en assistance technique

<u>Type de compétence</u>	<u>Nombre requis</u>
A. <u>Ministère des transports et communications</u>	
Ingénieurs des travaux publics (entretien)	2
Instructeurs (entretien)	2
Contremaître/instructeur	1
Chefs mécaniciens	3
B. <u>Département des mines et de la géologie</u>	
a) Expérimentés :	
Techniciens de l'industrie minière	6
Techniciens géologues	7
Techniciens de laboratoire	4
Techniciens du forage	3
Dessinateurs	3
b) Formation prévue dans les domaines suivants :	
Géologie	12
Ingénierie minière	6
Céramique (techniciens)	3
Métallurgie (techniciens)	4
Economie du sous-sol	2
C. <u>Programme de développement d'activités à forte intensité de travail;</u> <u>Unité de travaux de construction à forte intensité de travail</u>	
Ingénieur/Directeur de projet	1
Ingénieur de la planification et du travail sur le terrain	1
Administrateur	1
Ingénieurs attachés au service chargé d'exécuter des travaux de construction à forte intensité de travail	2